

BMS

Des pluies orageuses affecteront 3 wilayas du sud du pays

Des pluies orageuses accompagnées parfois de rafales de vent affectent depuis hier à 18h00 jusqu'à aujourd'hui à 12h00 trois wilayas du sud du pays, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. **P. 2**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



30° : ALGER
39° : TAMANRASSET

Vendredi 22 - Samedi 23 septembre 2017 - 1^{er}/2 Muhharam 1439 - N° 1715 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite les Présidents malien, maltais, arménien et le Gouverneur général de Belize

P. 24

72^e SESSION DE L'AG DE L'ONU

Intense activité de M. Messahel à New York

- Il prend part à la réunion de Haut niveau sur la crise syrienne
- Libye : Réunion de concertation entre l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Le commandant des forces navales inspecte le bâtiment de débarquement et de soutien logistique Kalaât Beni Hammad

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE

Lukoil intéressée par les projets de développement de champs pétroliers en Algérie (Novak)

P. 24

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT ADOPTÉ À LA MAJORITÉ PAR L'APN

Ouyahia : L'Algérie poursuivra son développement malgré les critiques des « apprentis de l'opposition »

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, a affirmé jeudi à Alger que l'Algérie poursuivra son développement économique et social sous la conduite du président de la République Abdelaziz Bouteflika malgré les critiques des « apprentis de l'opposition ». Dans ses réponses aux membres de l'Assemblée populaire nationale à l'issue du débat sur le Plan d'action du gouvernement, M. Ouyahia a rappelé les réalisations et les acquis de l'Algérie sous la présidence de Abdelaziz Bouteflika, apportant ainsi un démenti et des précisions à ceux qui veulent faire croire à l'échec des programmes initiés par le chef de l'Etat depuis 1999. **P. 3 à 5**



► 2500 milliards de dinars est la vraie valeur de la fiscalité non recouvrée

► Les réserves de change de l'Algérie à 103 milliards de dollars à fin août 2017

► Ouyahia réitère la volonté du gouvernement à renforcer le dialogue avec la Communauté nationale à l'étranger

► Introduction de la finance islamique dans le système bancaire avant la fin de l'année

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX
L'importance de la réconciliation nationale dans le rétablissement de la cohésion sociale mise en exergue à Ghardaïa

P. 6

TIZI-OUZOU :
La réconciliation nationale a préservé les institutions de l'Etat et l'unité nationale

P. 6

ALGÉRIE-CHINE:
M. Bouazghi appelle au renforcement de la coopération agricole

P. 7

SANTÉ

Médicaments

5 règles pour diminuer les risques d'effets secondaires

P. 12-13

HISTOIRE

TÉBESSA :
La bataille d'El Djorf, un haut fait d'arme dans les Aurès Nememcha

P. 16

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS/
USMA - FERROVIARIO DE BEIRA,
AUJOURD'HUI À 18H30 (1/4 DE
FINALE/RETOUR):

Une victoire, pour les supporters

P. 21

MDN

Lutte contre le terrorisme, la contrebande et la criminalité organisée

Un détachement de l'ANP découvre une cache d'armes et de munitions à El-Milia

► Saisie d'un pistolet automatique à Djanet et arrestation de 3 narcotraffiquants à Ain Deïa et Tlemcen

► 9 contrebandiers et 217 immigrants clandestins interceptés à Tlemcen, Bechar et Tamanrasset

P. 6

BMS

Des pluies orageuses affecteront trois wilayas du sud du pays

Des pluies orageuses accompagnées parfois de rafales de vent affecteront à partir de vendredi à 18h00 jusqu'à samedi à 12h00 trois wilayas du sud du pays, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie.

Les wilayas concernées sont : Adrar, le nord de Tamanrasset et le sud de Ghardaïa, précise la même source.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la période de validité, ajoute le BMS.



Horaire des prières

Vendredi 1^{er} - Samedi 2 Moharem 1439

Fajr	05:04
Dohr	12:41
Asr	16:07
Maghreb	18:48
Isha	20:07

UNIVERSITÉ

Un avis d'appel d'offres national pour l'équipement du bloc de pharmacie industrielle de Tlemcen

L'équipement du bloc de pharmacie industrielle de l'université «Abou Bekr Belkaid» de Tlemcen fera l'objet, prochainement, d'un avis d'appel d'offres national en vue de leur acquisition, a-t-on appris jeudi du directeur du logement et des équipements publics de la wilaya.

Ces équipements, à l'instar d'une chaîne de production pharmaceutique, verront la publication, dans une dizaine de jours, d'un avis d'appel d'offres national, a déclaré ce responsable lors d'une visite d'inspection du wali à la faculté de médecine de Tlemcen.



PARLEMENT

Le Plan d'action du gouvernement adopté à la majorité par l'APN



Le Plan d'action du gouvernement a été adopté jeudi à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Saïd Bouhadja, en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des membres du gouvernement.

APN :

La commission de la Culture, de la Communication et du Tourisme arrête le calendrier de ses travaux

La Commission de la Culture, de la Communication et du Tourisme, présidée par Lakhdar Nadri, a tenu jeudi une réunion pour arrêter le calendrier de ses travaux durant les jours à venir, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les membres de la commission ont convenu de programmer des rencontres avec les ministres des secteurs concernés pour leur soulever des préoccupations et présenter des propositions, ajoute la même source.

Les membres ont convenu de programmer, par ailleurs, des visites de terrain à travers tout le territoire national aux sites archéologiques et réserves naturelles, tout en organisant des rencontres intellectuelles, parallèlement à l'examen des voies et moyens d'élargissement des activités culturelles au sein des écoles conformément au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui accorde une importance majeure au rôle de la culture dans le développement, précise le communiqué.

DEMAIN

AU CRASC D'ORAN

Conférence sur le thème : «Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain à partir de 14h, une conférence animée par M. Joseph Brunet-Jailly (Sciences politiques, Paris, France), sur le thème «Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques».



Météo

	Max	Min
Alger	30°	21°
Oran	25°	20°
Annaba	26°	20°
Béjaïa	28°	16°
Tamanrasset	39°	26°

DU 27 AU 30 SEPTEMBRE À LA SAFEX

Salon international de l'agroalimentaire

La 14^e édition du Salon international de l'agroalimentaire, de l'emballage et du conditionnement se tiendra du 27 au 30 septembre 2017 au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Safex, Alger). Ce rendez-vous professionnel, dédié à l'industrie agroalimentaire, est une véritable plateforme de business et d'échange, entre les entreprises algériennes et étrangères qui découvriront les innovations alimentaires en matière de saveurs, de conditionnement et d'emballage.

TIZI-OUZOU :

La célébration de l'Achoura, thème de la deuxième édition du Salon de du patrimoine culturel immatériel

Les traditions qui entourent la célébration de la fête religieuse de l'Achoura, est le thème du Salon de du patrimoine culturel immatériel qui se tiendra du 26 au 29 septembre prochain à Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier de la direction locale de la culture.

Placée sous le thème Traditions de solidarité et de communion : cas de l'Achoura, cette deuxième édition de cette manifestation culturelle sera l'occasion de rappeler les rituels et spécificités culinaires qui entourent la célébration de ce dixième jour du mois de Moharem (calendrier musulman), a-t-on précisé de même source.

Des chants traditionnels qui seront exécutés par des femmes du village de potiers, Ath Kheir (commune d'Ait Khellil), et une des pratiques et rituels de l'Achoura, tel que la cérémonie du henné, l'habit et les plats traditionnels et les chants religieux qui entourent la célébration de cette fête, marquera l'ouverture officielle, mardi prochain de ce Salon, selon le programme communiqué par la direction locale de la culture.



CINÉMA

Histoires algériennes dans le film "En attendant les hirondelles"



Le réalisateur algérien Karim Moussaoui a présenté, jeudi soir, à la salle Ibn Zeydoun à Alger, son premier long métrage intitulé "En attendant les hirondelles", sa première projection en dehors des festivals et qui re-

late des histoires et des cas du quotidien algérien. Moussaoui a proposé sa vision et son approche de la réalité de l'Algérie après la décennie noire à travers son film auquel il a choisi un titre en français.

SALON DE L'EMPLOI DE BLIDA : Recrutement d'une quarantaine de jeunes

Une quarantaine de jeunes demandeurs d'emploi ont eu la chance d'être recrutés dans des postes d'emploi adaptés à leurs diplômes et compétences, à la faveur du salon de l'emploi de la wilaya de Blida clôturé jeudi, a-t-on appris auprès des organisateurs de cette manifestation, ouverte mercredi.



Ces 40 jeunes font partie des nombreux visiteurs de ce salon de l'emploi, qui avaient introduit leurs Curriculum vitae (CV) auprès d'entreprises participantes, a-t-on ajouté de même source.

Ce deuxième salon du genre, qui a vu la participation d'une vingtaine d'entreprises des secteurs industriel, de production et de prestations de services, a enregistré une importante affluence de jeunes diplômés universitaires et autres domaines de formation multiples en quête d'un emploi, dont le nombre a dépassé les 1500, selon les estimations des

Le Plan d'action du gouvernement adopté à la majorité par l'APN

Le Plan d'action du gouvernement, pour la poursuite de la mise en oeuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été adopté à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Said Bouhadja, en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des membres du gouvernement.



341 députés ont voté oui, 64 ont voté non et 13 députés se sont abstenus lors de cette séance qui a enregistré la présence de 355 députés et 63 votes par procuration. Les députés ont procédé au vote du plan d'action après l'intervention de M. Ouyahia pour répondre à leurs interrogations.

Ouyahia répond aux députés de l'opposition et promet la poursuite du développement socio-économique du pays

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a répondu jeudi aux critiques formulées par les députés de l'opposition lors des débats sur le Plan d'action du gouvernement qui a été adopté à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN), exprimant à l'occasion la détermination de l'exécutif à poursuivre le développement économique et social du pays.

Dans ses réponses aux questions des députés, le Premier ministre a soutenu que l'Algérie poursuivra son développement économique et social sous la conduite du président de la République Abdelaziz Bouteflika malgré les critiques des « apprentis de l'opposition ».

M. Ouyahia a mis l'accent notamment sur le recouvrement de la paix et de la stabilité, ce qui permet à 9 millions d'élèves de prendre le chemin de l'école, à 1,7 million d'étudiants de poursuivre leurs études dans des universités de même que la construction de plus de 100 hôpitaux et établissements de santé publique et quelque 2,7 millions de logements.

M. Ouyahia a soutenu que « l'Algérie du moudjahid Abdelaziz Bouteflika poursuivra inéluctablement son développement et son essor », se félicitant que le chef de l'Etat bénéficie du soutien du peuple et de l'Armée nationale populaire, dont il est le chef suprême.

Rendant hommage aux partis politiques de la majorité présidentielle (FLN, RND, TAJ, MPA) et au groupe parlementaire des Indépendants ainsi que d'opposition civilisées, il a « sévèrement » critiqué des partis d'opposition, qualifiés d'« apprentis de l'opposition ».

Le Premier ministre a affirmé par ailleurs que la lutte contre la corruption a besoin « de persévérance et de plus de transparence », ajoutant que le Plan d'action du gouvernement « renforcera » la transparence dans la lutte contre ce fléau.

Il a rappelé que l'Algérie était parmi les premiers pays à signer la convention internationale de lutte contre la corruption et qu'elle l'applique quotidiennement au niveau de la Justice », ajoutant que la lutte contre ce fléau « n'a pas besoin de show mais nécessite de la persévérance et plus de transparence » et que le Plan d'action du gouvernement « vient promouvoir la transparence dans le cadre de la lutte contre la corruption ».

Abordant la question de la décentralisation, le Premier ministre a exprimé le souci du gouvernement « de hisser les capacités et prérogatives de l'administration locale pour renforcer et consolider cette décentralisation ».

Concernant l'effacement des dettes de certaines micro-entreprises, il a déclaré que « le gouvernement est déterminé à aider les jeunes », soulignant que 27 milliards DA de dettes ont été effacées récemment par les banques au profit d'entreprises ANSEJ tandis que d'autres entreprises ont bénéficié d'un rééchelonnement de leurs dettes, expliquant que le non remboursement de certains crédits est dû à la faillite de certaines entreprises.

M. Ouyahia a exprimé, en outre, la détermination du gouvernement à remédier aux carences du système de l'Education nationale dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement, estimant que « la rentrée scolaire de cette année

a enregistré des carences auxquelles il faut remédier », appelant tout un chacun à semer la « culture de l'espoir et à s'éloigner des idées reniant les réalisations accomplies ».

Abordant la question du tourisme, M. Ouyahia a plaidé pour un changement dans les mentalités et à un retour aux traditions touristiques qui caractérisaient l'Algérie, estimant que « le développement du tourisme ne nécessite pas uniquement de l'investissement en hôtellerie, mais requiert surtout un changement dans les mentalités, la promotion du sens du civisme chez le citoyen et la garantie de la sécurité ».

Sur un autre registre, le Premier ministre a réitéré la volonté du gouvernement à renforcer le dialogue avec la communauté algérienne à l'étranger, exprimant son souhait de voir cette communauté s'ériger en lobby afin de contribuer au développement socio-économique de l'Algérie.

Le gouvernement aspire à voir la communauté algérienne vivant à l'étranger constituer un lobby afin de participer activement à l'édification et au développement de l'Algérie, tout en faisant remarquer que ce Plan d'action a abordé la question de la communauté nationale à l'étranger dans le chapitre réservé au renforcement de la stabilité, de la sécurité et de l'unité nationale, a-t-il souligné, relevant le rôle important que peut jouer cette communauté nationale dans le développement de l'Algérie notamment en matière d'investissement que ce soit en Algérie ou à travers l'exportation du produit national.

Les réserves de change de l'Algérie à 103 milliards de dollars à fin août 2017

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 103 milliards de dollars à fin août 2017 (contre 105 milliards de dollars en juillet 2017), a indiqué jeudi le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Le niveau des réserves de change devrait se chiffrer à 102 milliards de dollars en septembre en cours, a estimé M. Ouyahia dans sa réponse aux préoccupations des élus de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) soulevées lors des débats sur le Plan d'action du gouvernement. Pour rappel, le matelas de devises était à 114,1 milliards de dollars (mds usd) à fin décembre 2016 contre 144,1 mds usd à fin 2015, selon les chiffres de la Banque d'Algérie.

Après de successives et considérables hausses, les réserves de change de l'Algérie ont commencé à connaître un fléchissement depuis 2014 sous l'effet combiné de la baisse des cours pétroliers et des exportations des hydrocarbures ainsi qu'une hausse fulgurante des importations.

L'élan que prenait le niveau du matelas de devises fut freiné dès le début 2014 lorsque le niveau des réserves s'approchait des 195 milliards usd à fin mars 2014 mais amorça, par la suite, une tendance baissière en s'établissant à 193,27 mds usd à fin juin 2014, avant de descendre encore à 185,27 mds usd à fin septembre de la même année. Auparavant, et particulièrement depuis 2006, les réserves de change montaient à hauteur, parfois, de 20 milliards usds annuellement en s'établissant à 77,8 mds usd en décembre 2006, à 110,2 mds usd à fin 2007, à 143,1 mds usd à fin 2008, à 147,2 mds usd à fin 2009, à 162,2 mds usd à fin 2010, à 182,2 mds usd à fin 2011, à 190,6 mds usd à fin 2012 et à 194 mds usd à fin 2013. Mais l'envolée des importations et la forte chute des cours pétroliers ont fortement contribué dans l'amenuisement des flux alimentant les réserves de change du pays.

Après avoir fluctué entre 101,45 et 115,79 dollars au cours de l'année 2013, le baril de Brent a viré depuis l'été 2014 en dégringolant jusqu'à moins du seuil critique de 30 dollars début 2016 avant de stabiliser autour de 52 dollars actuellement.

La lutte contre la corruption nécessite la persévérance et plus de transparence

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué jeudi à Alger que la lutte contre la corruption a besoin « de persévérance et de plus de transparence », ajoutant que le Plan d'action du gouvernement « renforcera » la transparence dans la lutte contre ce fléau.

Répondant aux remarques et interrogations soulevées par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors du débat autour de ce Plan d'action, M. Ouyahia a rappelé que l'Algérie était parmi les premiers pays à signer la convention internationale de lutte contre la corruption et qu'elle l'applique quotidiennement au niveau de la Justice », ajoutant que la lutte contre ce fléau « n'a pas besoin de show mais nécessite de la persévérance et plus de transparence » et que le Plan d'action du gouvernement « vient promouvoir la transparence dans le cadre de la lutte contre la corruption ».

M. Ouyahia a indiqué, en outre, que la lutte contre la corruption nécessite « la contribution des citoyens en dénonçant les tentatives de corruption », rappelant que « la loi protège ceux qui dénoncent ces tentatives de corruption ».

Abordant la question de la décentralisation, le Premier ministre a exprimé le souci du gouvernement « de hisser les capacités et prérogatives de l'administration locale pour renforcer et consolider cette décentralisation ». Il a indiqué que pour le gouvernement « de fait de ne pas avoir évoqué la promotion des daïras au rang de wilayas déléguées et des wilayas déléguées au rang de wilayas » ne veut pas dire qu'il a ignoré cette question », affirmant que l'exécutif « veut d'abord renforcer l'existant ». « Quand nous décidons de créer de nouvelles wilayas déléguées ou wilayas, il faut mettre les moyens nécessaires », a-t-il dit, rappelant que « le découpage administratif de 1984 n'a été concrétisé totalement qu'en l'an 2000 ».

2500 milliards de dinars est la vraie valeur de la fiscalité non recouvrée

La vraie valeur de la fiscalité non recouvrée est de 2500 milliards de dinars, a indiqué le Premier ministre Ahmed Ouyahia affirmant qu'un nombre de dossiers étaient au niveau du tribunal administratif et d'autres sont en cours de récupération à travers les démarches du ministère des Finances.

Le Premier ministre a souligné que les chiffres de la Cour des comptes au cours des dernières années n'ont pas toujours été précis du fait qu'ils tiennent compte de la valeur des sommes non recouvrées dues aux entreprises publiques dissoutes, la dernière remontant à 1998 avec 1900 milliards de dinars de fiscalité, des chiffres que la Cour des comptes prend en considération, a-t-il précisé.

Concernant les chiffres avancés par les députés sur l'existence d'un montant de l'ordre de 12.000 milliards dinars de fiscalité non recouvrée sur 5 ans, le Premier ministre a indiqué que ce sont des chiffres non étudiés, soulignant que 7.000 milliards de dinars représentent les amendes prononcées par les tribunaux tout au long des années précédentes. « Il est connu que l'ancienneté des affaires judiciaires ne permet pas le recouvrement de ces fonds », a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a assuré que le recouvrement du montant de cette fiscalité était en cours à travers les démarches menées par les services du ministère des Finances.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2018:

Le budget de fonctionnement ne sera pas augmenté

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé, jeudi à Alger que le budget de fonctionnement prévu dans le projet de loi de finances 2018 ne sera pas augmenté contrairement au budget d'équipement qui sera revu à la hausse.

Répondant aux questions des députés sur le Plan d'action du gouvernement, M. Ouyahia a indiqué qu'une réunion regroupant les membres du gouvernement se tiendra la semaine prochaine. Elle sera consacrée au débat sur les dispositions du projet de loi de finances 2018 qui prévoit le maintien des dépenses du budget de fonctionnement et une augmentation du budget d'équipement, et ce, en raison de la hausse du coût des projets de développement des communes et des crédits du



Fonds spécial du Sud et des Hauts-plateaux, outre l'assainissement des dettes envers les entrepreneurs. A propos des appréhensions suscitées par le recours du gou-

vernement à la planche à billets qui risque d'entraîner l'inflation de la masse monétaire, le Premier ministre s'est montré rassurant affirmant que «la masse moné-

taire dont dispose le pays n'équivaut pas la valeur des réserves de change, qui est estimée à 14.700 milliards de dinars».

Le Premier ministre a affirmé que cette étape difficile requiert la contribution de tous les acteurs «sachant que les fonds dont dispose la Banque centrale jusqu'au 14 septembre en cours, ont atteint 360 milliards de dinars, à un moment où le pays a besoin de 200 milliards de dinars en moyenne pour la gestion d'un seul mois».

L'Algérie poursuivra son développement malgré les critiques des «apprentis de l'opposition»

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, a affirmé jeudi à Alger que l'Algérie poursuivra son développement économique et social sous la conduite du président de la République Abdelaziz Bouteflika malgré les critiques des «apprentis de l'opposition».

Dans ses réponses aux membres de l'Assemblée populaire nationale à l'issue du débat sur le Plan d'action du gouvernement, M. Ouyahia a rappelé les réalisations et les acquis de l'Algérie sous la présidence de Abdelaziz Bouteflika, apportant ainsi un démenti et des précisions à ceux qui veulent faire croire à l'échec des programmes initiés par le chef de l'Etat depuis 1999.

Argumentant ses réponses, M. Ouyahia a mis l'accent notamment sur le recouvrement de la paix et de la stabilité, ce qui permet à 9 millions d'élèves de prendre le chemin de l'école, à 1,7 million d'étudiants de poursuivre leurs études dans des universités de même que la construction de plus de 100 hôpitaux et établissements de santé publique et quelque 2,7 millions de logements.

M. Ouyahia a rappelé aussi que durant les 18 ans de gestion du pays sous la présidence de Abdelaziz Bouteflika, le raccordement de 5 millions de foyers à l'électricité et 4 millions de foyers au gaz naturel et la réalisation de 40 stades de football, 10 centres sportifs ainsi que 30 Maisons de culture à travers le territoire national.

En ce sens, le Premier ministre a rassuré que «l'Algérie du moudjahid Abdelaziz Bouteflika poursuivra inéluctable-

ment son développement et son essor», se félicitant que le chef de l'Etat bénéficie du soutien du peuple et de l'Armée nationale populaire, dont il est le chef suprême.

Après avoir rendu hommage aux partis politiques représentant la majorité présidentielle dans leurs interventions à l'occasion des débats sur le Plan d'action du gouvernement, à savoir le parti du Front de libération nationale, le Rassemblement national démocratique (RND), Tajamou Amel al Jazair (TAJ), le Mouvement populaire algérien (MPA) et le groupe parlementaire des Indépendants ainsi que «l'opposition civilisée», M. Ouyahia a «sévèrement» critiqué des partis d'opposition, qualifiés «d'apprentis de l'opposition».

Il a déploré que les «apprentis de l'opposition» recourent dans leurs interventions et critiques à un «langage acerbe», notamment quand ils traitent le système de «maffieux» et l'Etat de «voyou».

Le Premier ministre a rappelé que cette opposition avait failli par son absence au moment où il fallait lutter en faveur de la démocratie.

Cette même opposition avait aussi refusé de prendre part au dialogue aux côtés d'autres parties, devenues aujourd'hui leurs «alliées», a-t-il ajouté. M. Ouyahia a fait observer en outre que les militants de la cause amazighe n'oublieront jamais l'absence de cette opposition à l'heure de vérité, notamment quand le président de la République avait proposé d'officialiser la langue tamazight comme langue nationale ou lorsque le chef de l'Etat avait proposé de réviser la

Constitution et faire de Tamazight une langue officielle et nationale.

Il a ainsi lancé à l'adresse de cette opposition: «le peuple algérien vous observe et vos militants vous fuient et se démarquent de vos extrémismes».

Dans le même sillage M. Ouyahia s'est adressé à «une autre opposition», laquelle a dévié du chemin balisé par son ancien leader, le regretté Cheikh Mahfoud Nahnah (président du MSP), rappelant qu'il était un «leader national ayant placé l'intérêt de l'Algérie au-dessus de ses intérêts personnels».

Ace propos, le Premier ministre a estimé que «des membres de cette famille politique ont du mal à se positionner», appelant tantôt à une «révolution» et tantôt au «dialogue ou à une participation au gouvernement».

M. Ouyahia a profité de cette opportunité pour répondre, a-t-il dit, à «l'opposition radicale qui se trouve à l'extérieur du parlement», à l'instar de Noureddine Boukrouh qu'il n'a pas cité nommément et dont les apparitions sur la scène politiques sont comparées à des «éclipses solaires».

Il a relevé que cet individu «est revenu sur la scène politique pour appeler le peuple à une révolution», rappelant que cette même personne avait qualifié auparavant «ce même peuple de gens manquant de civisme (ghachi en dialecte algérien)».

M. Ouyahia a estimé que «cet individu veut se voir jugé ou condamné par le Pouvoir afin de devenir un zaim (leader)», affirmant que le Pouvoir «l'ignore totalement».

Le financement non conventionnel évitera à l'Algérie une crise financière accablante

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé, lors d'une conférence de presse, animée jeudi, en marge de la séance d'adoption du plan d'action du gouvernement, que le recours du gouvernement au financement non conventionnel évitera à l'Algérie une crise financière accablante.

Le ministre a indiqué, en réponse aux questions des journalistes, que ce financement proposé par le gouvernement ne produira pas une lourde inflation, soulignant que «le temps prouvera si le gouvernement avait eu raison ou pas d'adopter cette mesure».

Les experts et les membres du gouvernement procéderont à l'étude de l'efficacité de cette mesure au cours des six prochains mois, période qui déterminera si cette décision était judicieuse ou pas, a-t-il estimé.

Le Premier ministre a justifié le recours du gouvernement au financement non conventionnel par «les créances que l'Etat doit réglées».

Le budget de fonctionnement ne connaîtra «pratiquement» pas de hausse, a annoncé le Premier ministre, ajoutant que le gouvernement n'aura pas recours de façon excessive à ce financement accordé par la Banque centrale mais l'utilisera pour régler les créances internes de certaines entreprises, au titre de l'exercice 2017, à l'instar de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) qui a prêté une somme estimée à 500 milliards de dinars à la Caisse nationale des retraites (CNR), outre les créances des entrepreneurs endossées à l'Etat.

M. Ouyahia a précisé que le gouvernement se dirigera, d'année en année, et jusqu'en 2022 vers la réduction de la valeur de ce financement par la Banque centrale, pour assurer la gestion et réaliser l'équilibre budgétaire.

M. Ouyahia souligne la détermination de l'Etat à remédier aux carences du système éducatif

Le premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé jeudi à Alger la détermination du gouvernement à remédier aux carences du système de l'Education nationale, et ce dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le plan d'action du gouvernement lors d'une séance plénière présidée par Said Bouhadja, président de l'APN, M. Ouyahia a indiqué que «la rentrée scolaire de cette année a enregistré des carences auxquelles il faut remédier», appelant tout un chacun à semer la «culture de l'espoir et à s'éloigner des idées reniant les réalisations accomplies».

Il a rappelé que plus de 9 millions d'élèves répartis sur 27.000 établissements scolaires ont rejoint les bancs de l'école durant la rentrée scolaire 2017-2018, précisant que 65 millions de livres scolaires ont été imprimés dont 95 pc ont été distribués jusqu'au 10 octobre.

Concernant les cantines scolaires, M. Ouyahia a rappelé qu'il existe «15.500 cantines scolaires dont 10.100 ont été ouvertes à la rentrée, 6850 de ces structures offrent des repas chauds».

Le Premier ministre a en outre indiqué que 5.000 autres cantines devront être réceptionnées, imputant le retard accusé dans la réception de ces structures à la «situation financière difficile que traverse l'Algérie actuellement».

Il a par ailleurs affirmé que «l'absence de la «bas-mala» dans un manuel scolaire qui est due à une erreur d'impression n'est pas une question primordiale bien qu'elle en est une pour les politiques (...)».

«Je suis convaincu que le premier souci des citoyens et des citoyennes reste la qualité de l'enseignement», a-t-il dit tout en critiquant certaines attaques qui ont été jusqu'à viser la ministre de l'Education nationale, Nouria Bengabrit dans ses convictions religieuses.

APS

Ouyahia : Création d'une instance indépendante de contrôle de l'action du gouvernement et l'application du financement non conventionnel

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a annoncé, qu'après l'adoption par le parlement du plan d'action du gouvernement, une instance indépendante chargée du contrôle de la mise en oeuvre

du plan d'action du gouvernement et du processus de financement non conventionnel prévu dans ce programme, sera instituée par voie de décret présidentiel. Placée sous la tutelle

du Président Abdelaziz Bouteflika, l'instance présentera des rapports trimestriels (trois mois) au Président de la République pour le suivi et l'évaluation de tout ce qui est réalisé.

Le gouvernement maintiendra sa politique de subventions en 2018

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé que le gouvernement préservera les acquis sociaux, notamment la politique de subvention actuelle qui sera maintenue l'année prochaine.

Dans la loi de finances 2018, le gouvernement n'envisage pas de renoncer à la politique de subvention actuelle, particulièrement pour ce qui est des produits de large consommation subventionnés comme l'huile, le sucre et le lait, a indiqué M. Ouyahia en réponse aux ques-

tions des députés Le Premier ministre a laissé entendre l'éventualité d'imposer une nouvelle taxe pour les voyages à l'étranger, écartant toutefois l'application de cette mesure en 2018.

Une telle mesure serait de nature à rationaliser le comportement du consommateur algérien de manière à promouvoir le tourisme interne, a-t-il dit ajoutant que ces fonds pourraient être destinés au financement des cantines scolaires.

Ouyahia fait un constat précis sur la situation financière en Algérie et appelle à l'intensification des efforts pour surmonter cette conjoncture difficile

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a présenté jeudi des données précises sur la situation financière du pays, à travers lesquelles il a répondu aux préoccupations des députés soulevées lors des séances de débat autour du Plan d'action du Gouvernement, appelant à l'intensification des efforts pour surmonter la conjoncture difficile.

Lors d'une séance présidée par M. Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de membres du gouvernement, M. Ouyahia a évoqué plusieurs questions politiques, économiques, et sociales soulevées par les députés durant la séance du débat.

Le Premier ministre a accordé un intérêt particulier au financement non conventionnel en exposant les données financières et économiques de cette mesure, soulignant que le «gouvernement n'a rien inventé», réfutant toutes les rumeurs relayées au sujet des conséquences du recours au financement non conventionnel à l'instar de l'augmentation de l'inflation à des niveaux élevés, le recul du pouvoir d'achat du citoyen et la dépréciation de la valeur de la monnaie nationale.

M. Ouyahia n'a pas défini la valeur effective de la masse monétaire qui sera injectée dans l'économie nationale à travers le financement non conventionnel, soulignant dans ce sens : «ce financement est une affaire de gestion économique pour une période de cinq ans maximum qui dépend de données purement économiques, loin des calculs politiques».

Il a fait savoir à ce propos que le recours du gouvernement au financement non conventionnel évitera au pays une crise financière aigue, précisant que «le temps prouvera si le gouvernement avait raison ou tort d'adopter cette mesure, d'autant que les experts et les membres du gouvernement procéderont à l'étude de l'efficacité de cette mesure au cours des six prochains mois».

M. Ouyahia a indiqué que le gouvernement se dirigera, d'année en année, et jusqu'en 2022 vers la réduction de la valeur de ce financement par la Banque centrale, pour assurer la gestion et réaliser l'équilibre budgétaire.

Il a insisté par ailleurs que le gouvernement se base sur les données officielles de la Banque centrale concernant la valeur du dinars par rapport aux prix du dollar et de l'euro au niveau du marché international, expliquant que la rumeur faisant état d'une éventuelle inflation et dépréciation du dinar ont favorisé l'augmentation de la valeur de la devise sur la marche informel.

S'agissant des appréhensions concernant le recours du gouvernement à l'impression des billets de banques, ce qui induira une inflation de la masse monétaire, M.

Ouyahia a rassuré que «la masse monétaire dont dispose le pays n'équivaut pas la valeur des réserves de change, qui est estimée à 14,500 milliards de dinars».

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 103 milliards de dollars à fin août 2017, a rappelé le Premier ministre qui prévoit un recul des réserves de change à 102 milliards de dollars en septembre en cours. M. Ouyahia a rassuré l'opinion publique que les fonds de la fiscalité recou-



vrée au 14 septembre en cours, permettant de verser les salaires des fonctionnaires pour les prochains mois, précisant que l'augmentation de la masse monétaire à la Banque centrale, au mois de septembre en cours, a permis un changement des prévisions.

Détaillant les données financières, M. Ouyahia a révélé que jusqu'au 31 août dernier, la masse monétaire à la Banque centrale était de l'ordre de 50 milliards de DA, tandis qu'elle a atteint le 14 septembre en cours, 360 milliards de DA, et ce, grâce aux fonds de la fiscalité recouvrée.

Concernant la valeur de la fiscalité non recouvrée et les amendes, le Premier ministre a indiqué que la vraie valeur de la fiscalité non recouvrée était de 2,500 milliards de dinars, contrairement au chiffre avancé de 12,000 milliards de dinars qui représente la valeur de la fiscalité qui devait être payée par les entreprises dissoutes, estimée à 1900 milliards de dinars et 7000 milliards de dinars d'amendes prononcées par les tribunaux tout au long des années précédentes.

Le Premier ministre a assuré que le recouvrement du montant de cette fiscalité était en cours à travers les démarches menées par les services du ministère des Finances.

Quant au total des crédits octroyés par les banques, le ministre a dit qu'il s'élève à 8,467 milliards de dinars dont 4000 milliards aux entreprises publiques et 700 milliards aux petites entreprises, le reste chez le privé.

Tandis que les crédits bancaires non recouverts représentent 11% du montant total des crédits alloués par l'Etat soit 800 milliards de dinars dont 100 milliards de crédits Ansej.

Concernant l'effacement des dettes de certaines micro-entreprises, le Premier ministre a déclaré que «le gouvernement est déterminé à aider les jeunes», soulignant que 27 milliards DA de dettes ont été effacées récemment par les banques au profit d'entreprises de l'ANSEJ tandis que d'autres entreprises ont bénéficié d'un rééchelonnement de leurs dettes.

Au sujet des mesures prévues dans le cadre du projet de loi de finances 2018, le Premier ministre a dit que le budget de fonctionnement prévu ne sera pas augmenté contrairement au budget d'équipement qui sera revu à la hausse, en raison de la hausse du coût des projets de développement des communes et des crédits du Fonds spécial du Sud et des Hauts-plateaux, outre l'assainissement des dettes envers les entrepreneurs.

Le gouvernement prévoit l'introduction de chèques islamiques dans le trésor de l'Etat, au titre du projet de loi de finance 2018, ainsi que l'introduction avant la fin de l'année 2017 de la finance islamique dans le domaine bancaire pour deux banques publiques contre quatre autres banques publiques en 2018.

S'agissant des fonds de l'économie parallèle, le premier ministre a indiqué que les chiffres présentés par le gouverneur de la Banque centrale montrent que l'Algérie disposait jusqu'à juillet 2017 de 14,500 milliards de dinars dont 2700 mds de dinars en circulation sur le marché parallèle.

Le gouvernement préservera les acquis sociaux, notamment la politique de subvention actuelle particulièrement pour ce qui est des produits de large consommation subventionnés, qui sera maintenue l'année prochaine, a rassuré M. Ouyahia.

Après l'adoption du projet de loi sur la monnaie et le crédit le financement des logements AADL de type location-vente devrait être assuré par le Fonds national d'Investissement (FNI) à travers l'injection de 250 milliards DA sous forme de crédits remboursables sur une durée de 30 ans.

Concernant la lutte contre la corruption, le chef de l'exécutif a rappelé que l'Algérie était parmi les premiers pays à signer la convention internationale de lutte contre la corruption et qu'elle l'applique quotidiennement au niveau de la Justice, ajoutant que la lutte contre ce fléau «nécessite la conjugaison des efforts de toutes les parties concernées».

Pour ce qui est de la réactivation du contrôle des mécanismes d'application du plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a indiqué qu'une instance indépendante chargée du contrôle de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement et du processus de financement non conventionnel prévu dans ce programme, sera instituée par voie de décret présidentiel.

Placée sous la tutelle du Président Abdelaziz Bouteflika, l'instance présentera des rapports trimestriels (trois mois) au Président de la République pour le suivi et l'évaluation de tout ce qui est réalisé.

Le Plan d'action du gouvernement a été adopté jeudi à la majorité par l'APN. Les députés ont voté le plan d'action après l'intervention de M. Ouyahia pour répondre à leurs interrogations.

Le total des crédits alloués par les banques a atteint 8.467 milliards de DA au 12 septembre en cours

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a révélé jeudi à Alger que le rapport présenté par la Banque centrale le 12 septembre en cours, indique que le total des crédits émis par les banques au profit des emprunteurs est de l'ordre de 8,467 milliards de DA, dont 4,000 milliards de DA accordés aux entreprises publiques et 700 milliards DA accordés aux micro-entreprises (ANSEJ), le reste au profit des particuliers.

Pour ce qui est des crédits non remboursés, le Premier ministre a indiqué qu'ils constituent 11% du total des crédits et sont estimés à 800 milliards DA auprès des entreprises publiques et privées et des micro-entreprises à travers le dispositif de l'ANSEJ cumulant à elles seules 100 milliards DA de dettes.

Concernant l'effacement des dettes de certaines micro-entreprises, le Premier ministre a déclaré que «le gouvernement est déterminé à aider les jeunes», soulignant que 27 milliards DA de dettes ont été effacées récemment par les banques au profit d'entreprises ANSEJ tandis que d'autres entreprises ont bénéficié d'un rééchelonnement de leurs dettes.

M. Ouyahia a indiqué que le non remboursement de certains crédits est dû à la faillite de certaines entreprises.

Il est impossible actuellement de définir le montant des fonds à injecter à travers le financement non conventionnel

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé qu'il est impossible actuellement de fixer la valeur effective des fonds à injecter dans l'économie nationale à travers le financement non conventionnel.

Le Premier ministre a souligné que ce financement est une affaire de gestion économique pour une période de cinq ans maximum, ajoutant qu'il dépend de données purement économiques, loin des calculs politiques.

Il a affirmé que la masse monétaire dont dispose le pays est inférieure aux réserves de change (103 milliards de dollars) sans compter les réserves de l'Algérie en or estimées, selon lui, à 6 milliards de dollars.

Introduction de la finance islamique dans le système bancaire avant la fin de l'année (Ouyahia)

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé jeudi à Alger lors d'une séance consacrée aux réponses aux questions des députés sur le plan d'action du gouvernement, que le projet de loi de Finances 2018 prévoit l'introduction de chèques islamiques dans le trésor de l'Etat, ainsi que l'introduction avant la fin de l'année 2017 de la finance islamique dans le domaine bancaire pour deux banques publiques contre quatre autres banques publiques en 2018.

S'agissant des fonds de l'économie parallèle, le premier ministre a indiqué que les chiffres présentés par le gouverneur de la Banque centrale montrent que l'Algérie disposait jusqu'à juillet 2017 de 14,500 milliards de dinars dont 2700 mds de dinars en circulation sur le marché parallèle.

APS

Ouyahia réitère la volonté du gouvernement à renforcer le dialogue avec la Communauté nationale à l'étranger

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a réitéré jeudi à Alger la volonté du gouvernement à renforcer le dialogue avec la communauté algérienne à l'étranger, exprimant son souhait de voir cette communauté s'ériger en lobby afin de contribuer au développement socio-économique de l'Algérie.

Répondant aux remarques et interrogations soulevées par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors du débat autour de ce Plan d'action, M. Ouyahia a indiqué que le gouvernement aspire à voir la communauté algérienne vivant à l'étranger constituer un lobby afin de participer activement à l'édification et au développement de l'Algérie, tout en faisant remarquer que ce Plan d'action a abordé la question de la communauté na-

tionale à l'étranger dans le chapitre réservé au renforcement de la stabilité, de la sécurité et de l'unité nationale.

Il a également exprimé la volonté de l'exécutif à renforcer le dialogue avec les représentants de cette communauté ainsi que les liens culturels et spirituels à travers l'ouverture de nouveaux centres culturels et l'envoi d'un nombre supplémentaire d'imams durant le mois de Ramadhan au profit des citoyens algériens établis dans des pays non musulmans.

Le Premier ministre a également souligné le rôle important que peut jouer cette communauté nationale dans le développement de l'Algérie notamment en matière d'investissement que ce soit en Algérie ou à travers l'exportation du produit national.

Il a, en outre, démenti que la dernière révision constitutionnelle ait privé les membres de la communauté nationale de leurs droits ou remis en cause leur appartenance au pays, rappelant que la loi a défini les postes qui exigent la nationalité algérienne exclusive et qui sont au nombre d'une dizaine.

Concernant la prise en charge du rapatriement des corps d'Algériens nécessaires décédés à l'étranger, M. Ouyahia a rappelé que le précédent parlement avait adopté, dans le cadre de la Loi de Finances, une clause pour créer un fonds au profit des Algériens nécessiteux décédés à l'étranger, indiquant que ce Fonds a contribué au financement du rapatriement de 89 corps depuis janvier dernier.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX L'importance de la réconciliation nationale dans le rétablissement de la cohésion sociale mise en exergue à Ghardaïa

L'importance de la réconciliation nationale et de la concorde civile dans le rétablissement de la paix et la cohésion sociale du peuple algérien a été mise en exergue, jeudi à Ghardaïa, lors d'une rencontre nationale organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la paix.

Les intervenants ont souligné le choix de la réconciliation nationale comme méthode «civilisée» adoptée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour «le rétablissement de la paix et la quiétude entre les fils de l'Algérie, afin de réaliser une dynamique économique et un développement social durables».

Les participants à cette rencontre nationale portant sur la thématique de la Réconciliation nationale et de la concorde civile ont rappelé que la réconciliation nationale est un choix civilisationnel cautionné par le peuple algérien pour mettre fin à la décennie noire, avant d'exprimer leur rejet de la «Fitna» et de la «division» entre le peuple.

Les participants à cette rencontre, organisée à l'initiative de la coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République, en collaboration avec les acteurs de la société civile de la wilaya de Ghardaïa, ont exhorté les habitants de Ghardaïa à «préserver la paix et la cohésion sociale, et à s'atteler au développement de la région».

Selon les organisateurs, cette rencontre, qui coïncide avec la célé-



bration de la Journée internationale de la paix ayant pour thème «Ensemble pour la paix : Respect, dignité et sécurité pour tous», a été organisée à Ghardaïa pour consolider et favoriser l'entente, la cohabitation sociale et le respect entre les citoyens algériens en général, et ceux de la région de Ghardaïa en particulier. L'organisation de cette manifestation s'insère également dans le cadre de la double commémoration du référendum organisé en septembre 1999 sur la loi portant «Concorde civile» et de celui organisé en septembre 2005 portant «Charte pour la paix et la réconciliation nationale», ont-ils ajouté. La

rencontre, qui a regroupé des membres de la société civile et différents acteurs influents dans la société Ghardaouïe, avec la présence de diplomates et de femmes de diplomates étrangers accrédités à Alger, vise principalement à ancrer la culture de la paix, du dialogue et du respect entre les habitants, dans le sillage de la consécration de la citoyenneté.

Elle s'est déroulée dans une ambiance marquée par la présentation d'interventions sur la politique de la réconciliation nationale et de la concorde civile, ainsi que sur le programme de développement du président de la République.

TIZI-OUZOU : La réconciliation nationale a préservé les institutions de l'Etat et l'unité nationale

Les participants à la célébration du 12ème anniversaire de l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ont souligné, jeudi à Tizi-Ouzou, le rôle de cette Loi dans la préservation des institutions de l'Etat algérien et de l'unité nationale.

Lors de cette rencontre, organisée à la maison de la culture Mouloud Mammeri, par l'association des enfants de Moudjahidine, le chercheur en histoire et enseignant à l'université de Tizi-Ouzou, Fraous Ali, a rappelé que lors de la décennie noire qu'a traversée l'Algérie durant les années 1990, les institutions de l'Etat étaient réellement menacées par le terrorisme.

La Charte pour la paix

et la réconciliation nationale a permis de préserver l'intégrité territoriale de l'Algérie, de recouvrer la paix et la stabilité et d'entamer la reconstruction du pays, a soutenu M.

Fraous, qui a rappelé que la décennie noire a fait 200 000 victimes et a causé d'énormes dégâts dans plusieurs secteurs dont celui de l'Education qui a été ciblé par 900 attentats et économiquement national touché par 706 autres attentats perpétrés contre des unités de production. Les mesures engagées par l'Etat pour le recouvrement de la paix, dont l'Ordonnance du 25 février 1995 portant mesures de clémence et la Loi sur la Concorde civile adoptée par le peuple le 16 septembre 1999 et la Charte pour la paix et la

réconciliation nationale plébiscitée par 97,36% de Oui au référendum du 29 septembre 2005, ont «empêché l'intervention étrangère en Algérie et ses conséquences de destruction et d'anarchie», a-t-il insisté. «Aujourd'hui, le processus de réconciliation nationale Algérien sert d'exemple et de source d'inspiration à de nombreux Etats qui veulent trouver des solutions internes et éviter l'intervention étrangère dans leurs pays», a-t-il observé. Ce chercheur et les autres intervenants dont Hadjemi Achour, membre de l'association des enfants des moudjahidine et l'ancien coordinateur de wilaya des gardes communaux, Chabouni Mohamed, ont souligné que la Charte pour la paix

et la réconciliation nationale est un projet à long terme, qui a permis de couper définitivement avec la démarche radicale dans le règlement des conflits en faveur d'une solution sereine.

Un vibrant hommage a été rendu lors de cette rencontre au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dont la «sagesse a permis de mettre un terme à la décennie noire et a replacer l'Algérie sur la voie de la stabilité, de la reconstruction, du développement, dans un cadre de cohésion sociale renforcée et aux différents corps de sécurité qui ont préservé l'Algérie et continuent à veiller sur son unité, sa stabilité nationale et son intégrité territoriale», selon les intervenants.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Saisie d'un pistolet automatique à Djanet et arrestation de 3 narcotrafiquants à Aïn Defla et Tlemcen



Un pistolet automatique a été saisi mercredi à Djanet (Illizi) et trois narcotrafiquants ont été arrêtés à Aïn Defla et Tlemcen, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a saisi, le 20 septembre 2017, un pistolet automatique à Djanet (4ème Région militaire) tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont arrêté à Aïn Defla (1ère Région militaire) et Tlemcen (2ème Région militaire), trois (03) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 466 Kg, et ce, lors de deux opérations de qualité mettant en échec des tentatives de colportage de ces drogues», précise la même source.

D'autre part, des détachements de l'ANP «ont intercepté à In Guezzam (6ème Région militaire) et Tindouf (3ème Région militaire) deux (02) contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, cinq (05) motos et divers outils d'orpaillage, tandis que 7 608 unités de différentes boissons ont été saisies à Saida (2ème Région militaire)», souligne le communiqué.

A Oran (2ème Région militaire) «ont intercepté 68 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 24 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Adrar et Biskra», conclut le communiqué du MDN.

9 contrebandiers et 217 immigrants clandestins interceptés à Tlemcen, Béchar et Tamanrasset

Neuf (9) contrebandiers et 217 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments des Gardes-frontières à Tlemcen, Béchar et Tamanrasset, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments des Gardes-frontières, en coordination avec les services de Douanes, ont intercepté, le 21 septembre 2017, neuf (9) contrebandiers et 217 immigrants clandestins de différentes nationalités, alors qu'une unité des Gardes-côtes a secouru quatre (4) personnes à bord d'une embarcation en naufrage, et ce, lors d'une opération de recherche et de sauvetage au nord d'El Hennaya à El Kala, dans la wilaya d'El-Taref (5ème RM)», précise la même source.

A Tlemcen (2ème RM), des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi deux (2) kilogrammes de kif traité, tandis que 3.471 paquets de tabac et 750 unités de différentes boissons ont été saisis à El Oued, Ghardaïa et Biskra (4ème RM)», ajoute le communiqué.

D'autre part, des unités de Gardes-frontières ont déjoué à Souk Ahras, Tébesa et El-Taref (5ème RM), «des tentatives de contrebande de 16.412 litres de carburant», conclut le MDN.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un détachement de l'ANP découvre une cache d'armes et de munitions à El-Milia

Un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a découvert lundi une cache d'armes et de munitions à El-Milia dans la wilaya de Jijel, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Agissant sur la base de renseignements et dans le cadre de la lutte antiterroriste, le détachement de l'ANP appartenant à la cinquième région militaire a saisi un important lot d'armes de guerre de différents calibres, ainsi que des balles, des produits servant à la fabrication d'explosifs, du matériel informatique et des denrées alimentaires», lit-on sur le communiqué.

Le contenu de la cache a été détaillé comme suit par la même source : - (01) Lance-roquettes de type

RPG-7 - (01) Mitrailleur FMPK - (01) Pistolet mitrailleur de type Kalachnikov - (01) Fusil semi-automatique de type Simonov - (01) Fusil de chasse - (04) Roquettes pour RPG-7 - (600) balles de différents calibres - (02) Quintaux de produits chimiques servant dans la fabrication des explosifs, ainsi qu'un micro-portable et une importante quantité de denrées alimentaires.

Le communiqué du MDN souligne en outre que «cette opération de qualité venant s'ajouter à l'ensemble de résultats concrétisés sur le terrain, réitère la grande vigilance et la ferme détermination des unités et des éléments de l'Armée Nationale Populaire à préserver la sécurité du pays, sa stabilité et son unité.»

ALGÉRIE - NATIONS-UNIES

Messahel prend part à New York à la réunion ministérielle du Comité de mise en œuvre sur le Mali

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a coprésidé, mercredi, à New York, conjointement avec son homologue malien Abdoulaye Diop et le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, indique jeudi son département ministériel dans un communiqué.

Organisée en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU, cette réunion qui a vu la participation du président malien, Ibrahim Boubakar Keita, «a offert aux participants l'opportunité pour procéder à une évaluation d'étape du Processus de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger», précise la même source.

Dans son intervention, M. Messahel a indiqué que la situation au Mali a été marquée par «des développements positifs qu'il faudrait réconforter par davantage d'action tournées vers la mise en œuvre effective de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali», issu du Processus d'Alger.

Il a, à cet égard, rappelé la tenue de la Conférence de l'Entente nationale et l'adoption subséquente de la Charte sur la paix et la Réconciliation, le lancement du processus de révision constitutionnelle ainsi que l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations-Unies d'une résolution relative à la mise en place d'un régime de sanctions.

Le ministre a également rappelé la signature de l'accord établissant la trêve entre la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plate-forme et la finalisation, en cours, des discussions entre les parties maliennes signataires de l'Accord au sujet du retour de l'Etat malien et de ses symboles à Kidal, de même que de l'opérationnalisation du Mécanisme opérationnel de Coordination (MOC) de Kidal et la désignation d'un Observateur Indépendant. Abordant les réformes politiques et institutionnelles, M. Messahel a indiqué que d'«importantes étapes ont déjà été franchies» avec, notamment, l'opérationna-



lisation des régions de Taoudénit et Ménaka dont les gouverneurs ont été nommés et installés, l'installation des Autorités intérimaires et le processus en cours pour l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la décentralisation, à l'administration des territoires et aux élections ainsi que pour la révision constitutionnelle. «Ce qui est réconfortant et mérite d'être souligné, à cet égard, c'est que toutes ces opérations déterminantes sont réalisées dans un esprit de dialogue et d'entente entre les parties signataires de l'Accord», a précisé le mi-

► **Libye : Réunion de concertation à New York entre l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte**

► **ONU : Messahel prend part à la réunion de Haut niveau sur la crise syrienne**

Il a été reçu par le Premier ministre mauricien

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a été reçu jeudi par le Premier ministre de la République de Maurice, Pravind Kumar Jugnauth, en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU, qui se déroulent à New York. Lors de son entretien avec M. Messahel, le Premier ministre mauricien a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations qui lient son pays à l'Algérie dans différents domaines. MM. Messahel et Jugnauth ont exprimé leur disponibilité en vue de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays et de l'élargir à de nouveaux domaines porteurs tels que l'agriculture et le tourisme. Les deux ministres ont, à l'occasion, passé en revue certaines questions figurant à l'ordre du jour de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

INTENSES ACTIVITÉ DU MINISTRE DES AE À NEW YORK

Il s'entretient avec son homologue français...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu mercredi, à New York, avec son homologue français, Jean Yves Le Drian, en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), auxquels il prend part.

Cet entretien, qui s'inscrit dans le cadre de «la consultation régulière» entre les deux pays conformément aux instructions des deux chefs d'Etat Abdelaziz Bouteflika et Emmanuel Macron, «a porté sur la préparation des prochaines échéances de la coopération bilatérale programmées pour le dernier trimestre de l'année en cours».

... avec son homologue ougandais...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu, mercredi, à New York, en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), avec son homologue Ougandais, Sam Kutesa.

Cette rencontre «a offert l'occasion aux deux ministres de passer en revue l'Etat des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement et leur diversification, notamment dans le domaine économique».

Ils ont, à cet égard, convenu de réunir la Commission mixte algéro-ougandaise au cours du premier trimestre 2018, «conformément aux décisions des Chefs d'Etat des deux pays», à l'occasion de la visite du Président Yoweri Kaguta Museveni en Algérie en octobre 2015, sur invitation du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

... avec son homologue croate...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi à New York avec son homologue croate Marija Pejčinović Burić.

MM. Messahel et Burić ont procédé à cette occasion à une évaluation de la coopération bilatérale en explorant les voies et moyens de leur renforcement, et ont évoqué les relations entre l'Algérie et la Croatie ainsi que leur diversification, notamment à l'occasion des prochaines échéances bilatérales.

Les deux ministres ont également abordé les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, tout comme les principaux axes de l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU.

... avec son homologue portugais...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi à New York avec son homologue portugais M. Augusto Santos Silva, en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Les deux ministres ont procédé lors de l'entretien à une évaluation de la coopération bilatérale dans les différents domaines et ont convenu, à cet égard, d'adopter une démarche basée sur l'identification de projets communs concrets et bénéfiques pour les deux parties.

Concernant la coopération bilatérale, M. Messahel et son homologue portugais se sont félicités des résultats de la dernière session de la Commission de coopération économique algéro-portugaise, tenue en mars dernier à Lisbonne, tout en mettant un accent particulier sur la mise en œuvre effective des décisions de cette réunion. L'occasion a été également pour les deux ministres d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour de la 72ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU en plus d'autres questions régionales et internationales d'intérêt commun.

... avec son homologue vénézuélien...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi avec son homologue vénézuélien Jorge Arreaza. M. Messahel et son homologue vénézuélien ont évoqué lors de leur entretien les relations bilatérales ainsi que les voies et moyens de leur renforcement et ont convenu notamment de poursuivre leurs

efforts afin de concrétiser les actions de coopération arrêtées en commun.

Les deux Ministres ont, également, procédé à un échange sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, inscrites à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée Générale de l'ONU et ont convenu de poursuivre la consultation entre les deux pays.

... avec son homologue sud-africaine...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi avec son homologue sud-africaine Maite Nkoana-Mashabane. L'entretien a porté sur les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Afrique du Sud. Les deux ministres se sont, à cet égard, félicités de la qualité exceptionnelle de ces relations et ont exprimé leur pleine disponibilité à les renforcer davantage et à les élargir à de nouveaux domaines porteurs et bénéfiques pour les deux pays.

... avec son homologue espagnol...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi avec son homologue espagnol M. Alfonso Dastis.

Les deux ministres ont examiné les relations bilatérales ainsi que les voies et moyens de leur renforcement et leur élargissement. Ils ont, à cet égard, convenu de mettre à profit les prochaines échéances à l'agenda bilatéral pour renforcer davantage la coopération entre les deux pays.

... avec son homologue estonien...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi avec son homologue estonien M. Sven Mikser, en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Les deux ministres ont examiné l'état de la coopération bilatérale ainsi que les opportunités qui s'offrent pour les deux parties en vue de leur renforcement et leur diversification.

Ils ont convenu de poursuivre leurs efforts en vue de rehausser le niveau de la coopération entre les deux pays dans différents domaines. M. Messahel et son homologue estonien ont abordé de nombreuses questions inscrites à l'agenda de la présente session de l'Assemblée Générale.

Le ministre Estonien a saisi cette occasion pour exposer le programme de son pays pour sa candidature au Conseil de Sécurité pour la période 2020-2021.

... avec Ghassane Salame, Représentant spécial du SG de l'ONU et Chef de la MANUL...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi avec M. Ghassane Salame, Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU et Chef de la Mission d'Appui des Nations unies en Libye (MANUL).

MM. Messahel et Salame ont passé en revue les derniers développements qu'a connus la situation en Libye, notamment à la lumière de la réunion de Haut niveau sur la Libye, tenue jeudi en marge des travaux de l'Assemblée Générale de l'ONU, et au cours de laquelle une nouvelle feuille de route pour le règlement de la crise en Libye a été présentée.

Acte égard, M. Salame a renouvelé ses remerciements à l'Algérie pour son soutien à sa feuille de route et au processus onusien de manière générale.

... avec Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du SG de l'ONU et Chef de la MINUSMA

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi à New York avec Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

L'entretien a porté sur les derniers développements de la situation au Mali ainsi que sur les voies et moyens à même de confor-

ter la dynamique de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

M. Annadif a exprimé sa satisfaction quant à la qualité de la coopération qu'il entretient avec l'Algérie dans le cadre de la coordination des activités de la MINUSMA.

Il a, également, exprimé ses remerciements pour le soutien actif de l'Algérie dans le cadre de l'accomplissement du mandat de la MINUSMA.

Pour sa part, M. Messahel qui a coprésidé, jeudi, la réunion ministérielle sur la mise en œuvre de l'Accord d'Alger a indiqué que les développements positifs que connaît la situation au Mali doivent être consolidés par une plus grande implication de la MINUSMA en vue de soutenir pleinement cette mise en œuvre qui reste le seul gage du retour définitif de la stabilité et de la paix au Mali.

... avec son homologue russe...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi avec son homologue russe M. Sergueï Lavrov. L'entretien a porté notamment sur la coopération bilatérale entre les deux pays.

Les deux ministres ont, à cet égard, abordé les préparatifs de la prochaine visite en Algérie du Premier Ministre russe Dmitri Medvedev. Une visite qui contribuera au renforcement des relations entre les deux pays et imprimera une nouvelle dynamique à la coopération algéro-russe.

MM. Messahel et Lavrov ont, également, abordé plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun notamment la situation en Syrie et en Libye. Ils ont convenu, à cet égard, de poursuivre l'excellente concertation qui a toujours existé entre les deux pays.

... avec Mme Mogherini, Haut-représentante de l'UE pour les AE et la politique de Sécurité...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi avec Mme Federica Mogherini, Haut-représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de Sécurité.

L'entretien a porté sur la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne dans différents domaines, ainsi que les voies et moyens de son renforcement.

L'entretien a, également, porté sur la préparation des principales échéances inscrites à l'agenda bilatéral.

M. Messahel a, également, évoqué avec son interlocutrice plusieurs questions d'intérêt commun dont notamment la situation en Libye et au Mali, et ce à la lumière des réunions de haut niveau sur les deux questions, organisées en marge des travaux de la présente session de l'Assemblée Générale de l'ONU, ainsi que la situation dans le Sahel de manière générale.

... avec son homologue irakien...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu jeudi à New York avec son homologue irakien Ibrahim Al-Jaafari.

L'entretien a porté sur les relations bilatérales ainsi que sur les voies et moyens à même de permettre le renforcement de la coopération entre les deux pays.

... et avec son homologue biélorusse

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, vendredi à New York, avec son homologue biélorusse, Vladimir Makei.

L'entretien a porté notamment sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur diversification et leur renforcement.

Les deux ministres ont convenu à, cet égard, d'établir des contacts directs entre les communautés d'affaires des deux pays pour identifier les opportunités d'investissement et de partenariat.

SÉTIF:

«Le respect de la propriété collective témoigne du degré de civisme des citoyens»

Le respect de la propriété collective «témoigne du degré de civisme des citoyens», a indiqué jeudi à Sétif le notaire Kaddour Guechi, au cours d'une journée d'étude organisée sous le thème «l'immobilier et la propriété collective».

S'exprimant en marge de cette rencontre, M. Guechi a déclaré que «le respect de la propriété collective dans les immeubles ou dans d'autres domaines immobiliers permet une meilleure cohabitation entre les co-propriétaires de ce bien».

Il a, à ce propos précisé que la copropriété requiert «un système de gestion spécial» devant permettre de préserver les parties communes et réguler la relation entre les co-propriétaires «pour une meilleure gestion et un entretien permanent de ces biens». Il a encore ajouté que ce système de gestion éliminera «beaucoup d'aspects négatifs qui constituent un danger sur la santé des citoyens». Plusieurs intervenants ayant pris part à cette journée ont été unanimes à souligner l'importance de sensibiliser le citoyen aux avantages de ce système ainsi que l'application des lois en vigueur, dans le volet de la gestion des parties communes. De son côté, le président de la chambre nationale des notaires, Noureddine Mohamedi rappelant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation initiée par le ministère de la Justice, a fait savoir «que le thème retenu a un lien très étroit avec l'habitat et les programmes de différentes formules» approuvés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le secrétaire général de la chambre régionale des notaires de la région Est, El Djemai Boutchicha a indiqué que «les volets débattus au cours de cette rencontre ont été puisés du vécu, des problèmes que rencontre le notaire sur le terrain».

Il a également affirmé qu'en vue d'atténuer ces entraves, «une action collective impliquant l'ensemble des partenaires dans le domaine s'impose». Organisée par la chambre régionale des notaires de la région Est en collaboration avec le palais de la justice de Sétif, cette rencontre a été tenue à la maison de la culture Houari Boumediène au chef-lieu de wilaya en présence des notaires des trois chambres nationales et plusieurs partenaires, la direction des domaines, des représentants des collectivités locales, des promoteurs immobiliers, des représentants de certains dispositifs auprès de la justice, le service des impôts, des experts immobiliers.

LAGHOUAT :

Ouverture prochaine d'une école de formation dans les métiers et l'artisanat

Une école de formation dans les métiers et l'artisanat ouvrira ses portes dans les toutes prochaines semaines à Laghouat, a-t-on appris jeudi des services de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA).

Créée en vertu d'une convention de coopération entre la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et la direction de l'enseignement et de la formation professionnels (DEFP), cette école est implantée au niveau du siège de la CAM qui sera chargée de sa gestion financière et administrative, tandis que le volet pédagogique sera confié à la DEFP, a précisé le directeur par intérim de la DTA, Herzallah Hechachna. Ce projet dispose d'une nomenclature comprenant 28 spécialités de formation, à introduire graduellement, qui seront couronnées, après trois mois de formation (théorie et pratique) d'un titre de qualification adapté aux diplômes du secteur de la formation, a-t-il précisé.

L'école devra assurer une formation dans les métiers menacés de disparition, dont la bijouterie, la dinanderie, la sellerie, la vannerie, en plus d'autres métiers versés dans l'installation des équipements de surveillance, d'alerte et de lutte contre les incendies, l'installation de kits solaires et autres métiers sollicités sur le marché local de l'emploi, selon la même source. La CAM de Laghouat recense plus de 13.000 artisans exerçant plus de 452 activités réparties entre l'artisanat traditionnelle, les métiers d'art, la production et les prestations, a signalé, de son côté, son directeur, Abderrahmane Khirani.

APS

MOSTAGANEM:

Se référer au Coran et à la sunna pour se prémunir contre la fitna

Les participants à la première session internationale d'enseignement du Coran, ouverte jeudi à Mostaganem, ont exhorté les jeunes à se référer au Coran et à la sunna pour se prémunir contre la fitna et les agissements des sectes.

Dans une allocution d'ouverture de cette session, le président de l'Union nationale des zaouïas algériennes et de l'Union mondiale du soufisme, Dr Mahmoud Omar Chaalal a insisté sur la nécessité de sensibiliser et d'inciter les jeunes à apprendre le Coran et la sunna du prophète (QSSL).

«Nous transmettons à nos jeunes un message inspiré du Coran pour les protéger contre des notions erronées et des mauvaises interprétations véhiculées par des courants se proclamant de différentes appellations», a souligné Dr Mahmoud Omar Chaalal.

Il a indiqué que cette session vise le contact et le débat entre ulémas et jeunes sur le discours coranique dans une conjonction marquée par une fausse interprétation de notre religion et l'amalgame à l'encontre des Musulmans avec ce qui est appelé «islamophobie» et



dans un monde où le matérialisme prend le dessus sur la politique, la sociologie et aggrave le sous-développement des plus faibles.

Le même intervenant a ajouté qu'il est impératif aujourd'hui de construire des ponts entre ulémas, gouvernants et membres de la société. Le mourchid général de l'Union mondiale du soufisme, Dr Mohamed Echahoumi El Idrissi a mis l'accent, pour sa part, sur la nécessité d'imprégner les jeunes du Coran et de la sunna, de faire valoir la rai-

son, d'adopter une lecture moderne du Coran. Dr Abderrahmane Ben Ahmed du sultanat d'Oman a appelé à l'étude du Coran, de comprendre ses significations et de consulter les ulémas pour sa compréhension, déclarant que les Musulmans ont besoin de ce qui renforce leurs rangs, à savoir le livre saint et la sunna.

Cette première session d'enseignement du Coran, qui se tient jusqu'au 28 septembre en cours sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz

Bouteflika, regroupe 100 jeunes de différentes wilayas du pays, des enseignants et des cheikhs et ulémas du pays et de l'étranger.

Les participants traitent notamment de la relation entre l'éducation et le Coran, trois axes principaux ont été retenus pour cette rencontre abondante, entre autres, l'éducation dans le Coran et les vertus du Coran en psychologie et en éducation sanitaire.

Le programme de cette session comporte des cours au niveau de la maison de jeunes de Ouréah traitant de l'éducation et de la médiation en islam et de la thérapie par le Coran. Cette première session d'enseignement du Coran, initiée par l'Union nationale des zaouïas algérienne en collaboration avec l'Union mondiale du soufisme sera succédée par d'autres cette année dans les wilayas d'Alger, Constantine, Ghardaïa, Adrar et Béjaïa.

BATNA:

Renforcement des structures de la formation professionnelle par 100 places pédagogiques supplémentaires à l'annexe de Bouzina

Les structures du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels seront renforcées dans la wilaya de Batna, au titre de la rentrée du 24 septembre prochain par 100 places pédagogiques créées à l'annexe de la commune de Bouzina, a indiqué jeudi à l'APS, le directeur du secteur, Mohamed Helassi. L'annexe de Bouzina offrirait 100 places pédagogiques avant d'être renforcé par 100 autres places supplémentaires à la faveur d'une opération d'extension de cet annexe, a précisé le même responsable. La wilaya de Batna compte actuellement 28 établissements publics de formation dont 2 instituts nationaux ainsi que 10 écoles privées, toutes spécialités confon-

dues, selon la même source. L'ensemble de ces établissements accueillera, au titre de cette rentrée de plus de 17.000 stagiaires dont plus de 5.000 nouveaux inscrits dans divers types de formation diplômante et qualifiante. «L'affluence de stagiaires à certaines spécialités à l'instar du petit élevage, dont les inscriptions sont toujours en cours, est jugée faible, en dépit des vastes campagnes de sensibilisation, lancée depuis une période et de la hausse du nombre de postes offerts, au titre de cette nouvelle rentrée», a-t-il indiqué. De nouvelles spécialités de formation ont été introduites dans le cadre de la même session, ajoute M. Helassi, portant le contrôle de

la qualité dans les industries agroalimentaires et le textile ainsi que des formations relatives à l'industrie automobile, inscrites dans le cadre de la convention signée avec le groupe industriel Global group qui active dans le domaine du montage des camions et des bus Hyundai ainsi que des véhicules de tourisme de marque Kia. En matière d'encadrement pédagogique, le même secteur sera doté cette année de 30 postes pour le recrutement des enseignants et des artisans notamment, selon le même responsable qui a affirmé que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette nouvelle saison de formation.

ORAN :

Fermeture de 5 cafétérias et salons de thé pour vente illégale de produits tabagiques

Cinq (5) établissements entre cafétérias, salons de thé et restaurants situés au quartier Akid Lotfi (Oran), ont fait l'objet de fermeture pour vente illégale de produits tabagiques (chicha), a-t-on appris jeudi des services de la direction du commerce d'Oran. Suite à une plainte de 150 riverains résidant à haï Akid Lotfi faisant état de consommation de produits tabagiques non autorisés (chicha), les services de la protection du consommateur et de la répression de la fraude de la direction du commerce d'Oran ont opéré un contrôle au niveau de ces établissements, a indiqué à l'APS le chef de bureau des produits industriels et services à la direction du commerce d'Oran, Mohamed Bachir Boutaleb, ajoutant que des procès verbaux de fermeture des locaux ont été dressés à l'encontre des contrevenants pour infraction aux dispositions réglementaires concernant cette activité. L'enquête qui intervient dans le cadre de la lutte contre la consommation de chicha, est toujours en cours, ciblant cette fois-ci, les vendeurs du narguile, un produit de contrebande, également non autorisé, a ajouté le même interlocuteur, qui précise que l'exercice de cette activité en Algérie est subordonné à la délivrance d'une autorisation préalable par l'autorité de régulation du marché du tabac et des produits tabagiques. Au plan médical, comme en témoigne une correspondance de la direction de la santé et de la population, la chicha est un produit toxique, exposant la population de jeunes notamment à des risques d'intoxication à long terme à travers le monoxyde de car-

bone (CO) et le fait d'aspirer la fumée pose des problèmes de transmissibles telles que la tuberculose et l'hépatite, a-t-il soutenu. Par ailleurs, les services de contrôle de la direction du commerce d'Oran ont dressé des procès verbaux de proposition de fermeture de 3 ateliers de tabacs à chiquer, situés à la zone d'activité d'Es-Sénia pour une infraction liée au défaut de registre de commerce. Ces derniers disposent d'un registre de commerce de conditionnement et non de fabrication, a-t-on relevé de même source, qui précise que cette activité réglementée est soumise à un agrément délivré par les services du ministère des Finances (Direction générale des impôts). Cette opération de contrôle s'est soldée par la saisie dans ces trois ateliers respectivement 6.120 et 180 kilogrammes de tabacs à chiquer et 12.960 unités tabacs à chiquer conditionnées dans des sachets de 30 grammes chacune, a-t-on indiqué de même source. Cette enquête a été menée sur la base d'information parvenues aux services de l'administration centrale du ministère du Commerce faisant état de commercialisation sur le marché national d'un certain nombre de marques de tabacs à chiquer présentant un risque potentiel pour la santé du consommateur, comme le confirme une étude réalisée par l'Institut national de criminalistique et de criminologie relevant de la Gendarmerie nationale, qui a constaté des contaminations microbiologiques, chimiques et physiques dans certaines marques analysées, à l'exception des produits fabriqués par la SNTA.

DÉCÈS D'UNE PARTURIENTE ET DE SON BÉBÉ À DJELFA : La partie civile plaide un crime odieux et la défense l'innocence des accusés

L'audience de l'affaire de la parturiente de Djelfa décédée récemment avec son bébé, qui s'est déroulée, durant 24 h (de mercredi à jeudi) au tribunal d'Ain Ouessara, a été marquée par les plaidoiries de la partie civile, qui a fait allusion à un crime odieux commis sur une femme et son bébé, tandis que le collectif de la défense a fortement plaidé l'innocence de ses clients.

Aussi, les plaidoiries de la partie civile ont été principalement axées sur la non prise en charge de la parturiente, décédée avec son bébé, pour cause de négligence et de manque d'humanisme. Les deux avocats de la partie plaignante (civile) ont relaté avec force détails le parcours dramatique de la victime, qui a fait 200 km de route en aller-uretour, entre trois (3) hôpitaux de la wilaya, au niveau desquels une prise en charge lui a été refusée, en dépit de ses supplications auprès des sages femmes.

Un refus de prise en charge, garantie par la Loi, qui selon la partie civile, lui a coûté la vie, après que les sages femmes aient procédé à son orientation vers d'autres établissements, sans même prendre la peine de la soumettre aux examens d'usage en de tels cas (prise de tension, vérification de l'état de l'utérus et du bébé ect).

A son tour le parquet général, dont la plaidoirie est intervenue tard dans la nuit, a axé sur la nature des accusations, concentrées autour du refus d'admission de la parturiente par les hôpitaux d'Ain Ouessara, Hassi Bahbah et Djelfa, considéré comme étant la cause du décès de la femme et de son bébé, ce qui a dicté, selon le parquet, la détermination de la responsabilité de chaque partie dans cette affaire, de façon séparée.

Arguant de l'introduction d'une plainte déposée par la victime pour négligence de la part des trois (3) hôpitaux sus-cités, le parquet a ouvert une enquête qui a vu la citation de toutes les parties concernées, avec l'exploitation des appels téléphoniques émis par les accompagnateurs de la victime, et leurs déplacements, en vue de les concorder avec leurs déclarations. Suite à quoi, a poursuivi le procureur de la République, il a été procédé à l'audition des victimes, avec la délivrance d'une ordonnance pour l'exhumation du corps du bébé pour autopsie, et expertise légale, dont le choix s'est porté sur une experte en médecine légale, professeur de son état.

Après avoir souligné que le but n'était pas de chercher les causes de la mort autant que de faire une expertise profonde de ce qui est véritablement arrivé, il a indiqué que l'expertise en question a répondu à beaucoup de questions, dont le fait qu'il y a eu absence de prise en charge mé-



dicale par les trois hôpitaux, ayant fait perdre à la parturiente une « chance de survie », d'autant plus que son état nécessitait un acte chirurgical (césarienne) urgent, au moment où la tentative de lui sauver la vie mise par une ablation de l'utérus est intervenue trop tard, a-t-il précisé.

L'expertise légale a, également, démontré que le bébé est mort in-utero, et qu'il n'avait sur lui aucun signe de violence, mais qu'il est plutôt mort d'une hémorragie cérébrale, suite aux souffrances vécues par sa jeune maman de 23 ans, dont les cris à l'aide n'ont pas été entendus, alors, qu'elle était, avant ce jour fatal, en parfaite santé, selon son dossier médical.

Le procureur de la République a, également, cité le rapport de la commission, dépêchée par le ministère de la Santé, dont la conclusion a répertorié une série de déficiences au niveau des trois hôpitaux, tout en enregistrant une ambiguïté dans le fait que les sages-femmes aient refusé l'admission de la victime, vu que toutes les conditions s'y prêtaient.

A leur tour, les avocats de la défense, ont plaidé l'innocence de leurs mandants concernant notamment la falsification d'une attestation médicale, portée contre une gynécologue de l'hôpital d'Ain Ouessara, et non-assistance à personne en danger, concernant les autres accusés dans cette affaire.

Ils ont, notamment, mis en avant le fait que leurs mandants ne sont pas des ré-

cidivistes, ni des criminels, mais qu'ils ont toujours œuvré en vue de donner naissance à la vie, en dépit d'un environnement difficile. Les avocats de la défense ont notamment axé sur le fait que toutes les sages-femmes se sont accordées sur l'heure approximative de l'accouchement de la femme sans se connaître entre elles, et que celle-ci avait assez de temps, devant elle, pour mettre au monde son bébé, s'il elle avait bien suivi leurs instructions. Mais malheureusement les déplacements en voiture ont aggravé son état de santé, ont-ils indiqué. A noter que le parquet général près le tribunal d'Ain Ouessara a requis, jeudi, une peine de deux (2) années de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 da à l'encontre de la gynécologue poursuivie dans cette affaire.

Au moment où d'autres peines d'une année de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 da, ont été requises contre chacune des autres personnes arrêtées dans cette même affaire, soit trois (3) sages femmes, un directeur de permanence et un contrôleur médical.

Lors de cette même audience, le parquet a, aussi, requis deux (2) mois de prison ferme assortie d'une amende de 20.000 da, contre tout le staff chargé de la morgue de l'hôpital d'Ain Ouessara.

Le président du tribunal a fixé la date du 27 du mois courant pour la prononciation du verdict dans cette affaire.

ADRAR : 20 tonnes d'aides distribuées aux sinistrés des chutes de pluie de Bordj Badji Mokhtar

Vingt (20) tonnes d'aides de solidarité ont été distribuées par le Croissant-Rouge algérien aux sinistrés suite aux dernières pluies ayant affecté la région de Bordj Badji Mokhtar (Sud d'Adrar), a-t-on appris jeudi des responsables de cette wilaya déléguée frontalière.

Ces aides, acheminées par voie aérienne depuis Alger, avec le concours de l'Armée nationale populaire, renferment notamment des produits alimentaires divers, des couvertures et articles de literie et des produits d'entretien, a-t-on précisé. Elles comportent aussi plus de 150 trousseaux avec fournitures scolaires destinés aux enfants scolarisés dans les communes frontalières de Bordj Badji Mokhtar et de Timiaouine, a précisé le secrétaire général de la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar, Djebbar Tahar. L'opération de distribution s'est déroulée mercredi avec le concours des bénévoles du Croissant rouge algérien et des agents de l'administration locale.

17 morts et 5 blessés dans l'accident survenu à Tanezrouft



Dix sept (17) personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées dans l'accident survenu dans le Tanezrouft au point kilométrique PK-400 sur le territoire de la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar (Adrar), selon un bilan final fourni jeudi par les services de la Gendarmerie nationale.

L'accident s'est produit mercredi vers 21h30 suite à une collision entre deux véhicules de type tout terrain transportant des voyageurs, dans ce tronçon de la RN-6 reliant les communes de Reggane et de Bordj Badji Mokhtar, à quelques 570 km au Sud d'Adrar, a-t-on précisé.

Les services de la Protection civile ont fait état, de leur côté, de onze étrangers et six algériens ayant trouvé la mort dans l'accident, en plus de quatre étrangers et un algérien concernant les blessés, qui ont été transférés vers les structures hospitalières de Reggane et de Bordj Badji Mokhtar.

La polyclinique de Bordj Badji Mokhtar a admis les quatre blessés étrangers âgés entre 18 et 21 ans, où ils ont subi les analyses et radios médicales nécessaires qui n'ont montré que de légères contusions.

Le cinquième blessé, un algérien de 20 ans qui conduisait l'un des deux véhicules, a été évacué vers les urgences de l'établissement public hospitalier EPH de Reggane, selon les responsables de cette structure de santé. Les équipes médicales ont été mobilisées et les dispositions prises au niveau de l'EPH-Reggane pour recevoir les corps des victimes de l'accident et entamer les prélèvements nécessaires aux analyses d'ADN devant permettre leur identification, selon la même source hospitalière.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ À AÏN DEFLA : Les opérations inopinées en baisse durant la saison estivale et la rentrée sociale

Au total, 328 opérations inopinées de lutte contre la criminalité ont été menées par les services de sécurité durant la saison estivale et la rentrée sociale de l'année en cours à Aïn Defla, en baisse par rapport à celles lancées durant la même période de l'année dernière (388), a indiqué, jeudi, le chef de Sécurité de wilaya.

La mise hors d'état de nuire durant la saison estivale de l'année dernière de personnes actives dans nombre d'endroits réputés être le fief de la criminalité nous a poussé à revoir à la baisse le nombre d'opérations inopinées, a indiqué le commissaire principal Mohamed Baghdad au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan de ses services durant la saison estivale et la rentrée sociale. La tendance à la baisse concerne également le nombre de personnes présentées à la justice à l'issue des opérations en question (50),



s'est-il félicité, signalant que ce nombre représente presque la moitié de celui enregistré durant la saison estivale et la rentrée sociale de l'année dernière (97).

Parmi les personnes arrêtées, 30 étaient recherchées par les instances judiciaires, a détaillé le chef de sécurité, signalant que les autres mobiles d'arrestation ont trait au port d'armes

prohibées (7), la détention de drogue (3), la détention de psychotropes (4) ainsi que d'autres mobiles de diverses autres natures (6). La « détermination » des services de sécurité à resserer l'état sur les endroits réputés être le fief de la criminalité ne baissera pas d'un iota, a-t-il soutenu, rappelant que le citoyen se doit prendre part à la lutte contre

la criminalité notamment en appelant le numéro vert (1548) et le 17. Pas moins de 792 points ont été ciblés au cours de ces opérations auxquelles 2743 policiers ont pris part, a précisé le même officier, faisant état de 1144 embarcations contrôlées par la même occasion. Le responsable de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya, le commissaire principal Beldjillali Mohamed, a, pour sa part, noté que le nombre d'affaires traitées durant la période considérée est resté presque inchangé (844 affaires en 2017 contre 847 l'année dernière). Les affaires se rapportant à l'atteinte aux personnes (368) et aux biens (384), aux us et à la famille (8), à la drogue (42), à la propriété publique (26), aux volets économique et financier (14) ainsi que les crimes informatiques (2) constituent les crimes les plus en vue, a-t-il fait remarquer.

SELON UNE ENQUÊTE Les musulmans d'Europe plus confiants dans la démocratie en dépit d'une discrimination omniprésente

Les musulmans d'Europe ont davantage confiance dans les institutions démocratiques que la moyenne des Européens en dépit d'une discrimination et d'un harcèlement répandus, montre une enquête réalisée par l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA).

Selon la Commission européenne qui a publié les résultats de cette enquête, 31 % des personnes musulmanes qui recherchent un emploi ont fait l'objet de discrimination au cours des cinq dernières années précédant l'enquête.

L'enquête révèle également que 42 % des personnes sondées affirment avoir été contrôlées par la police parce qu'elles sont issues de l'immigration ou en raison de leur origine ethnique. «Néanmoins, plus de trois-quarts (76%) des musulmans d'Europe ressentent un fort attachement au pays dans lequel ils vivent», a-t-on ajouté.

«Les résultats de notre enquête démontrent totalement l'affirmation selon laquelle les musulmans ne seraient pas intégrés dans nos sociétés. Au contraire, nous observons un degré de confiance dans les institutions démocratiques qui est bien plus élevé que celui de la population en général», a déclaré le directeur de la FRA, Michael O'Flaherty, cité dans un communiqué. Mais, pour le directeur de la FRA «chaque incident de discrimination et de crime de haine entrave leur pleine inclusion dans la société et réduit leurs chances de trouver un emploi».

«Nous risquons d'aliéner les individus et leurs communautés, ce qui pourrait avoir de graves conséquences», a-t-il averti. Le vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans s'est dit «déconcerté» par les résultats de l'enquête menée par l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, qui montre qu'une personne musulmane sur trois environ s'est senti discriminée au cours des cinq dernières années lors de sa recherche d'emploi, mais que seuls 12 % des musulmans ont porté plainte pour discrimination.

«Je tiens à assurer nos citoyens



musulmans que la Commission européenne ne tolérera pas l'intolérance, qui va à l'encontre de nos valeurs et de nos lois», a-t-il assuré.

La commissaire européenne chargée de la Justice, des consommateurs et de l'égalité entre les genres Vera Jourova a regretté, par ailleurs, que la discrimination à l'encontre des musulmans soit «un phénomène trop répandu». «Je trouve les défis auxquels les femmes musulmanes en Europe font face particulièrement inquiétants», a-t-elle affirmé, soulignant que l'UE a le devoir d'«assurer que les mesures de lutte contre la discrimination soient respectées et que la communauté musulmane fasse confiance à la police».

La FRA propose, par ailleurs, certaines mesures à prendre pour lutter contre la discrimination à l'égard des musulmans à travers notamment l'instauration de sanctions efficaces contre les violations de la législation de lutte contre la discrimination.

Elle propose également de renforcer la confiance à l'égard de la police par l'intermédiaire d'actions d'information ciblées, et des efforts supplémentaires pour accroître la participation des musulmans aux processus de prise de décisions.

La FRA a interrogé l'an dernier plus de 10.500 immigrants musulmans appartenant à la première et à la deuxième génération originaires de Turquie, d'Afrique et d'Asie dans 15 pays de l'UE.

TURQUIE Au moins quatre morts dans un naufrage

Au moins quatre migrants ont péri noyés suite au naufrage de leur bateau au large des côtes de Kocaeli (nord de la Turquie) en mer Noire, ont annoncé hier la garde-côte turque. Trente huit migrants ont été secourus par les garde-côtes après le chavirement du bateau de pêche à bord duquel se trouvaient ces candidats à l'immigration clandestine alors que 20 autres sont portés disparus. En juillet dernier, sept migrants, deux femmes et cinq enfants, avaient péri noyés dans le naufrage de leur embarcation au large des côtes ouest de la Turquie alors qu'ils tentaient la traversée périlleuse de la mer Egée pour rejoindre les îles grecques voisines. Selon les autorités turques, quelque 7.801 migrants clandestins ont été interceptés en mer Egée depuis le début de l'année, soit une baisse considérable par rapport aux centaines de milliers de personnes ayant rejoint les îles grecques voisines avant l'entrée en vigueur de l'accord entre la Turquie et l'Union européenne en mars 2016 pour endiguer le flux migratoire et mettre fin au trafic d'êtres humains. La mer Egée est devenue, en raison des courtes distances entre les côtes turques et les îles grecques, l'une des principales voies d'accès en Europe pour les migrants illégaux.

SELON L'INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO (ISU) 617 millions d'enfants n'acquièrent pas les compétences minimales en lecture et en mathématiques

Six cents dix-sept millions d'enfants et d'adolescents dans le monde n'atteignent pas le seuil minimal de compétence en lecture et en mathématiques, a révélé jeudi l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU), estimant que c'est le signe d'une «crise de l'apprentissage».



Pour cette organisation onusienne cette «crise de l'apprentissage» pourrait menacer les progrès en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Les données de l'ISU précisent que plus de 387 millions d'enfants en âge de fréquenter le primaire (56 %) et 230 millions d'adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire (61 %) n'atteindront pas les seuils minimaux de compétence en lecture et en mathématiques, notant que 202 millions se trouvent en Afrique subsaharienne et l'Asie centrale et du Sud viennent en deuxième position.

L'Unesco indique également que sur les 387 millions d'enfants en âge de fréquenter le primaire, ne savent pas lire couramment, 262

millions vont en classe. Environ 137 millions d'adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire sont scolarisés, mais «incapables d'atteindre les seuils minimaux de compétence en lecture».

Elle explique ces chiffres par le manque d'accès: des enfants non scolarisés qui ont, selon elle, peu ou aucune chance d'atteindre le seuil minimal de compétence, l'incapacité à retenir tous les enfants à l'école et à les maintenir sur la bonne voie et la question de la qualité de l'enseignement.

La directrice de l'ISU, Silvia Montoya, a considéré ces chiffres «alarmants» au regard du «gaspi» du potentiel humain et des perspectives d'atteindre les objectifs de développement durable.

MEXIQUE/SÉISME : Le bilan s'alourdit à 273 morts

Le bilan du violent séisme de magnitude 7,1 survenu mardi au centre du Mexique s'est alourdi désormais à 273 morts, a annoncé jeudi le gouvernement mexicain.

La moitié des victimes étaient des habitants de Mexico, capitale du pays, où près de 40 bâtiments se sont effondrés, les autres décès ayant été signalés aux alentours et dans les États voisins. Selon un communiqué de

l'agence nationale de protection civile, 137 personnes ont été tuées dans la capitale, 73 dans l'État de Morelos, 43 dans l'État de Puebla, 13 dans l'État de Mexico, six dans l'État de Guerrero et une dans l'État de Oaxaca. Toutefois, le bilan de ce tremblement de terre pourrait encore s'alourdir. Des secours s'efforcent actuellement d'extraire des corps des décombres, a indiqué l'agence. Le

maire de Mexico, Miguel Angel Mancera, a expliqué aux médias que parmi les 137 victimes de la capitale figuraient 87 femmes et 50 hommes, dont 25 mineurs. La ville a été déclarée en état de catastrophe par le gouvernement local, afin de faciliter les financements fédéraux pour les efforts de reconstruction, a-t-il ajouté.

Le président mexicain, Enrique Peña Nieto,

a décrété mercredi trois jours de deuil national à la mémoire des victimes du puissant séisme. Le séisme du 7 septembre était le plus puissant que le Mexique ait connu en un siècle, et celui de mardi était le plus puissant ayant frappé Mexico depuis 30 ans, il s'est produit 32 ans jour pour jour après le grand tremblement de terre de 1985, qui avait fait des milliers de morts.

ESPAGNE/FEU DE FORÊT AUX CANARIES : Des centaines de personnes évacuées

Les pompiers espagnols combattaient jeudi un feu de forêt qui a touché 2.700 hectares sur l'île de Grande Canarie et entraîné l'évacuation de centaines de personnes, ont annoncé les autorités locales. Le feu, qui s'est déclaré mercredi dans une zone montagneuse de l'île de l'archipel des Canaries (face aux côtes africaines), se poursuivait jeudi après-midi «sans être contrôlé», a indiqué l'exécutif régional des Canaries dans un communiqué. Le feu était actif sur trois fronts et ne progressait plus sur trois autres, a précisé le gouvernement régional, ajoutant que les conditions météorologiques pluvieuses «facilitent le travail d'ex-

inction». Quelque 800 personnes ont été évacuées par précaution à partir de mercredi après-midi, et ont pu regagner leur domicile jeudi dans la journée. L'incendie «a un périmètre de 27 kilomètres et touche 2.700 hectares», mobilisant 300 pompiers et des moyens aériens, a précisé le gouvernement régional. Les services de secours ont indiqué sur Twitter que le feu avait laissé «300 personnes sans électricité et 300 sans téléphone fixe», alors que «14 antennes relais de téléphonie mobile ont été touchées» sur cette île de 1.560 kilomètres carrés, la deuxième plus peuplée de l'archipel, où vivent 850.000 habitants. Selon un dé-

compte arrêté au 10 septembre, les feux de forêt ont touché près de 100.000 hectares en Espagne depuis le début de l'année, soit la surface la plus importante depuis 2012, d'après les chiffres du ministère de l'Environnement. «Cette année a été particulièrement dramatique en ce qui concerne les incendies de forêt», a récemment estimé le Fonds mondial pour la nature (WWF), rappelant le feu qui a touché plus de 6.700 hectares d'espaces protégés du parc naturel de Doñana (sud) en juin, ou celui qui a ravagé plus de 10.000 hectares dans la province de León (nord-ouest), le plus important de 2017 à l'heure actuelle.

INDE : Incendie dans un immeuble résidentiel près de Bombay, pas de victime recensée

Un important incendie s'est déclaré hier matin dans un immeuble résidentiel de quatre étages à Bhiwandi près de Mumbai (Bombay), la capitale économique de l'Inde, a annoncé la police qui précise qu'il n'y a pour l'instant aucune victime à déplorer. Une vingtaine de personnes ont été évacuées par les pompiers, a ajouté un responsable policier. Cet immeuble abritait un entrepôt de textile, ce qui peut expliquer pourquoi le feu s'est rapidement propagé et a englobé une grande partie du bâtiment, selon la police. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du sinistre.

ORGANISÉ JEUDI PAR L'ASSOCIATION "POUR LE SOURIRE D'UN ENFANT"

Journée de sensibilisation au jardin d'El Hamma au profit des parents d'enfants autistes

L'Association "Pour le sourire d'un enfant" a organisé jeudi au jardin d'essai d'El-Hamma (ALGER), une journée de sensibilisation au profit des parents d'enfants autistes, venus écouter les conseils et orientations des spécialistes.

Lors de cette journée, les parents ont posé leurs préoccupations aux psychologues et orthophonistes, sur le cursus scolaire de leurs enfants et le comportement à adopter avec eux à la maison en vue de contribuer à leur insertion sociale.

Les parents ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent pour intégrer leurs enfants dans des classes normales ou spéciales au niveau des établissements éducatifs et les centres réservés à cette catégorie.

À cet effet, l'orthophoniste Sihem Cherifi de l'hôpital des maladies psychiatriques d'Ain Abassa à Sétif, a indiqué dans une déclaration à l'APS que "ces parents ont en commun la volonté de mettre en place des structures qui prennent en compte les spécificités des troubles de leurs enfants autistes qui nécessitent un diagnostic précoce et un suivi permanent par une équipe qualifiée, car les enfants autistes n'aiment pas le changement (notamment celui des enseignants et même du médecin traitant) qui peut aggraver leur cas.

Au niveau de l'hôpital d'Ain Abassa de Sétif, elle a indiqué que depuis 2011, près de 1.000 cas d'autistes issus de Sétif et des wilayas avoisinantes ont été



pris en charge, rappelant que ce nombre pourrait être revu à la hausse, si l'on prenait en compte les parents qui hésitent ou refusent de prendre leurs enfants dans un service psychiatrique, par crainte du regard que porte la société sur ce type de service.

L'accompagnement de l'enfant atteint de troubles d'autisme, qui n'est pas une maladie, avant l'âge de cinq ans contribue considérablement à l'amélioration de ses capacités et l'aide à s'intégrer facilement dans la société, précisant que l'autisme est "un trouble de développement dû à un dysfonctionnement du système nerveux qui apparaît durant les trois premières années de la naissance, qui provoquent des

difficultés à communiquer avec les autres ou à parler correctement.

Le président de l'association "pour le sourire d'un enfant", Yacine Idir a indiqué à l'APS, que cette initiative s'inscrivait au sein du programme de l'association qui est au service des enfants malades.

Cette fois, l'association s'est intéressée à l'autisme, car l'Algérie compte 400.000 autistes, a-t-il précisé, soulignant que près de 90% des enfants autistes n'étaient pas scolarisés.

L'association qui avait déjà pris de telles initiatives, mène actuellement un projet d'aménagement des chambres abandonnées au niveau des hôpitaux à l'effet de les transformer en chambres de loisir et de lecture

au profit des enfants malades, citant à titre d'exemple l'hôpital Mustapha Pacha, a-t-elle ajouté.

Le jardin d'Essai d'El Hamma a abrité des journées portes ouvertes (18-21 septembre) sur le diabète, organisées par l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger. À ce propos, le président de l'association Fayçal Ouahda a indiqué que ces journées intervenaient dans le cadre de ses activités périodiques visant la sensibilisation aux dangers du diabète.

Pour sa part, l'Association scientifique des médecins algériens a organisé une journée de sensibilisation sur les dangers du tabac. Melle Aouli Lina, étudiante en médecine et porte parole de l'association a déclaré à l'APS que la stratégie de l'association consistait en la sensibilisation de l'opinion publique aux maladies induites par le tabac telles que le cancer des poumons et de la prostate et aux bénéfices immédiats de l'arrêt du tabac. Elle a rappelé dans ce sens l'existence de centres spécialisés au niveau de l'hôpital Mustapha Pacha et celui de Rouiba qui aident les grands fumeurs à se débarrasser de cette mauvaise habitude nuisible pour la santé.

TLEMEN

Mise en service de l'aile de radiothérapie du centre anti-cancer de Tlemcen

L'aile de radiothérapie du centre anti cancer (CAC) de Chetouane a été mise en service jeudi par le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche qui a donné le coup d'envoi du fonctionnement de trois accélérateurs à partir de la commande centrale.

Ces équipements de technologie de pointe de type «Varian» constituent les premières machines à entrer en fonction au niveau du CAC et qui ont déjà entamé, mercredi, un traitement pour une femme âgée de 22 ans atteinte d'un cancer du sein, a expliqué Nouara Meriem, directrice par intérim du centre. Cette patiente nécessitera au total cinq séances de radiothérapie répartie à travers sept semaines, a-t-elle ajouté.

Les trois accélérateurs seront renforcés, prochainement, par un quatrième déjà installé de type «Troubeau» de dernière génération, dont le personnel, à l'instar des autres accélérateurs, a suivi une formation spécialisée. Au total, ce sont pas moins de 63 physiciens médicaux et paramédicaux qui ont subi une formation au centre anti-cancer d'Oran et au centre «Pierre et Marie Curie» de l'EHS d'Alger, a rappelé le directeur de la santé, Khelil Mohammed Toufik. Intervenant à cette occasion, le responsable de l'exécutif a mis l'accent sur l'importance de l'acquisition de cette importante infrastructure et de ses équipements pour la prise en charge des malades cancéreux, invitant les différents personnels à en prendre soin, en rationalisant leurs exploitations au profit des malades.

Cette infrastructure, qui prendra en charge les cancéreux de la wilaya de Tlemcen et ceux de wilayas environnantes, sera renforcée d'ici le début du premier trimestre 2018, par l'ouverture de services de médecine nucléaire, hématologie, curiethérapie, oncologie adulte et pédiatrique et de chirurgie doté de quatre salles opératoires, ainsi que d'une morgue. Cela outre des équipements d'exploration et de radiologie, dont un scanner IRM. Au total, ce sont 140 lits organisés et pouvant être amenés à 150 lits, qui seront disponibles sur place, indique la directrice par intérim, rappelant que dès à présent plus de 80 malades cancéreux ont été recensés par la polyclinique de Boudghene chargée de leur suivi. Pour l'instant, six malades/jour seront traités par radiothérapie. Il est à rappeler que ce projet, qui fait partie de structures similaires réalisées à travers le pays dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, a été inscrit en 2006 pour une capacité de 156 lits et une autorisation de programme de 3,7 milliards de DA. Une fois totalement opérationnel, le centre permettra également à la wilaya de Tlemcen de devenir un pôle sanitaire d'excellence disposant d'infrastructures, d'équipements modernes et de compétences médicales de haut niveau.

BORDJ BOU-ARRERIDJ :

240 opérations chirurgicales gratuites effectuées au profit des démunis au cours de cette semaine

Près de 240 interventions chirurgicales ont été effectuées cette semaine en faveur des personnes démunies à travers les différents établissements de santé de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, par des médecins algériens résidant en France, a-t-on appris, jeudi du directeur de la santé et de la population.

L'initiative a permis à plusieurs malades issus de familles nécessiteuses de diverses régions du pays à l'instar des wilayas de Sidi Bel Abbas, de Laghouat, de Béchar, de Souk Ahras et de Sétif, de bénéficier de ces opérations gratuites, dans différentes spécialités dont la chirurgie orthopédique et pédiatrique, a précisé M. Salim Zeghrar. L'initiative vise également la formation continue des médecins algériens, tout en leur permettant de bénéficier de nouvelles techniques et des expériences de spécialistes qui exercent dans ce domaine, selon la même source. La prise en charge des cas ur-

gents, en liste d'attente pour des soins à l'étranger d'évacuation vers l'extérieur du pays, est "l'autre objectif de cette opération", a ajouté la même source.

Le Dr Abderrahim Houhou, le vice-président de l'association d'amitié du peuple franco-algérien a valorisé de son côté ce genre d'initiative organisée pour la 19^{ème} fois en Algérie où cette équipe médicale a effectué plusieurs interventions chirurgicales dans les wilayas de Tlemcen, de Biskra, de Mostaganem, de Béchar et de Saida.

"Nous ambitionnons de visiter l'ensemble des wilayas du pays pour transférer les expériences, valoriser les capacités médicales nationales et aider les personnes nécessiteuses", a-t-il affirmé. A signaler que cette opération a été initiée par la direction de la santé et de la population de la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec la collaboration de ladite association dont les opérations chirurgicales ont été orga-



nisées à l'hôpital de Lekhdar Bouzidi, au chef-lieu de wilaya et des établissements de santé d'autres communes à l'instar des localités de Ras El Oued, de Medjana et d'El Mensara.

KHENCHELA:

Appel à davantage de coordination entre la santé, la Sûreté et la Gendarmerie pour un meilleur contrôle des psychotropes

Les participants à une journée d'étude sur "les psychotropes" organisée jeudi à Khenchela ont insisté sur l'impérative coordination entre les services de la santé, de la sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale pour contrôler l'itinéraire de ces substances et réguler leur prescription et commercialisation.

Dans son intervention, le président de l'ordre régional des pharmaciens, Omar Mehri, a évoqué l'aspect légal régissant la vente par les officines de cette catégorie de

médicaments psychoactive et les sanctions prévues en cas d'infraction volontaire ou par ignorance.

L'intervenant a insisté sur l'importance de tenir des registres sur les malades prenant ses médicaments par les médecins prescrivants et les pharmacies qui les vendent de sorte à permettre aux services de sécurité de repérer toute transgression à la réglementation.

Le directeur de wilaya de la santé, Fayçal Nemouchi, a indiqué "qu'un programme

électronique sera adopté à Khenchela pour contrôler la prescription et la vente des psychotropes en coordination avec les services de sécurité dans le cadre de la loi conformément", a-t-il noté, aux recommandations du ministère de tutelle relatives à la numérisation des services du secteur.

La rencontre a regroupé des pharmaciens des deux secteurs public et privé, des médecins et des cadres de la sûreté et de la gendarmerie nationales.

APS



L'IMPORTANCE DU JUSTE POIDS PENDANT LA PREMIÈRE GROSSESSE

La prise de poids pendant la première grossesse a un impact sur les suivantes. Une femme en insuffisance pondérale ou en surpoids lors de sa première conception sera sujette à un risque de complications accru pour les naissances suivantes.

Attention à votre poids pendant la première grossesse car il a une influence sur les naissances suivantes ! C'est ce que révèle une recherche de l'Université Saint Louis (Saint-Louis, Missouri, États-Unis). Alors que le juste poids est recommandé par tous les médecins et dès la première grossesse, la majorité des femmes ne savent pas vraiment ce qu'est la prise de poids adaptée pour elles. Et pourtant, elle a des effets sur l'avenir.

Même si le premier accouchement se déroule sans encombre et que l'enfant est en bonne santé, une femme qui est en sous poids ou surpoids lors de sa première grossesse voit le risque de complications augmenter lors de la grossesse suivante.

Risques pour la mère et l'enfant

La prise de poids doit être adaptée à l'indice de masse corporelle (IMC) de départ de la femme. Lorsqu'elle est insuffisante ou excessive, elle entraîne, pour la prochaine grossesse, des risques de complications accrues pour la mère comme l'enfant. Ces risques ne disparaissent pas, même si le poids est normal au cours de cette autre grossesse. Pour cette étude, les chercheurs ont analysé les dossiers des registres des naissances de 121 092 femmes. Cela leur a permis de confirmer l'accroissement des risques. Par rapport aux femmes ayant un



poids de santé, les femmes avec un poids trop faible ont 20% de risque en plus de naissance prématurée et 40% d'avoir un bébé de petite taille pour l'âge gestationnel au cours de la deuxième grossesse.

Pour les femmes en surcharge pondérale, le risque est accru de 54% d'avoir un bébé de grande taille pour l'âge gestationnel, 156% de pré-éclampsie, 85% d'accouchement par césarienne et 37% de décès

néonatal dans les 28 premiers jours de vie. La conclusion des chercheurs est sans appel : les femmes doivent apprendre à bien gérer leur poids, et cela dès le premier enfant.

GROSSESSE : EXISTE-T-IL UN REMÈDE CONTRE LES NAUSEES?

Les nausées durant la grossesse sont très désagréables, elles peuvent compliquer le quotidien d'une femme enceinte. Ya-t-il un moyen de les atténuer voire de les supprimer ? Avec plus de 7 femmes enceintes sur 10 touchées, c'est sans aucun doute le mal de grossesse le plus fréquent.

Certes, les nausées ne sont dangereuses ni pour le bébé ni pour sa maman, et elles disparaissent généralement au début du second trimestre. Mais en attendant, elles peuvent réellement gâcher le premier trimestre tant elles épuisent, physiquement et moralement. Par principe, on évite l'automédication et l'on en parle à son gynécologue ou sa sage-femme pour une éventuelle prescription d'anti-vomitif... « On prescrit généralement des médicaments anciens, dont on connaît bien la pratique. Il faut se méfier des médicaments nouveaux sur lesquels nous n'avons pas assez de recul, notamment en terme d'effets sur le fœtus », précise le Pr Jacques Lansac, professeur de gynécologie. Et d'ajouter que ces médicaments sont plus ou moins efficaces, les nausées de grossesse étant un mal assez compliqué à traiter, ayant aussi une composante psychologique... Pour autant, il existe des petits trucs pour les atténuer.

On commence par adopter ces quelques habitudes hygiène-alimentaires :

- Fractionner ses repas afin de ne jamais avoir l'estomac ni trop vide, ni trop plein.
- Prévoir quelques biscuits sur la table de nuit pour ne pas se lever à jeun.
- Au réveil, boire un verre d'eau à tempé-

ration ambiante avec un peu de jus de citron.

- Éviter les aliments gras, lourds à digérer, ainsi que tous ceux qui écoeurent. Idem pour les odeurs (tabac, parfum, odeurs de cuisine...).

- Privilégier les aliments à index glycémique bas (pâtes et riz semi-complets ou complets, par exemple).

- Dormir suffisamment : les nausées s'accroissent souvent en cas de fatigue.

On consulte si les vomissements sont importants, empêchent de s'alimenter correctement, font perdre du poids. Un bilan sanguin sera alors réalisé. L'hyperémèse gravidique (nausées aggravées) est rare (à 2% des femmes enceintes) mais peut parfois nécessiter une hospitalisation.

Du côté des médecines douces

En homéopathie, il est toujours préférable de consulter un spécialiste pour une prescription individualisée. À défaut, prendre :

- Ipeca 5 CH (2 granules 3 fois par jour) en cas de nausées qui ne sont pas atténuées après vomissements.

- Ipeca 5 CH (2 granules 3 fois par jour) + Ignatia amara 5 CH (même posologie) en cas de nausées avec goûts qui changent.

- Labella inflata 5 CH (2 granules 3 fois par jour) si les nausées s'accompagnent de toux.

- Arsenicum album 9 CH (2 granules 3 fois par jour) si, en plus des nausées, vous



êtes anxieuse, sujette aux diarrhées et vomissements.

En phytothérapie, le gingembre est reconnu par la Haute Autorité de Santé (HAS) comme efficace contre les nausées. « La femme enceinte peut le prendre sous forme de gélule, à raison de 2 g maximum par jour, mais aussi frais, cuit ou en infusion », précise le Dr Fabienne Millet, docteur en pharmacie spécialisée en phytothérapie et aromathérapie.

En aromathérapie, la pharmacienne conseille l'inhalation sèche d'HÉ de citronnier : sur un mouchoir en papier, on ap-

plique 2 gouttes d'huile essentielle, puis on respire.

La HAS a aussi validé l'efficacité de l'acupuncture contre les nausées et, plus précisément, l'acupuncture du point 6MC (neiguan) situé au niveau de l'avant-bras, trois doigts au-dessus du poignet.

Les prises en charge psycho-corporelles peuvent être intéressantes, tant pour les nausées que pour les autres maux de grossesse. « C'est le cas notamment de l'hypnose, qui aide le corps à trouver ses propres ressources pour gérer ces maux », explique Nicolas Durtiaux, sage-femme.

**Enfants :
30 minutes
d'Ipad par
jour, pas plus !**



Une récente étude australienne vient de révéler que l'usage de l'ipad et des smartphones pendant l'enfance pouvait avoir des répercussions sur la santé à l'âge adulte. Elle préconise un usage de 30 minutes maximum par jour. Votre enfant joue-t-il sur l'ipad ? Attention : selon Stéphanie Cassidy, une ergonomiste australienne, les enfants et les adolescents qui passent plus de 30 minutes par jour devant l'écran de leur Ipad auraient plus de risques que les autres de développer des douleurs lombaires et cervicales chroniques à l'âge adulte. Pour en arriver à cette conclusion, la professionnelle s'est associée à une étude menée par la Curtin University (Australie) sur 159 enfants parmi lesquels 30 avaient moins de 2 ans. Les chiffres font froid dans le dos : 70 % des petits volontaires avaient utilisé une tablette et/ou un smartphone, 60 % d'entre eux y avaient accès pendant la semaine et 10 % y passaient même plus d'une heure par jour. Par ailleurs, pour 40 % des parents interrogés, la tablette faisait office de "nourri" nouvelle génération. "Les résultats de cette étude confirment que 30 minutes par jour est une durée maximum, afin d'éviter les troubles musculo-squelettiques (TMS) chroniques à l'âge adulte, affirme Stéphanie Cassidy. De plus, pendant que l'enfant est devant l'écran, il est important de surveiller sa posture : le dos doit rester bien droit (sur tout pas creusé), le cou doit être détendu et le menton ne doit pas être penché sur la poitrine. Au besoin, proposez à votre enfant de soutenir son dos avec des coussins. Par ailleurs, s'il se plaint de douleurs au niveau de la nuque, des yeux ou du dos, il faut les prendre au sérieux, et consulter un professionnel au plus vite."

MÉDICAMENTS

5 RÈGLES POUR DIMINUER LES RISQUES D'EFFETS SECONDAIRES

Quelques mesures simples permettent d'éviter les effets secondaires liés au mauvais usage des médicaments. Et de réagir au bon moment en cas de problème.

Suivre la prescription

Cela paraît évident mais...une ordonnance est vraiment à suivre scrupuleusement. Cela signifie que vous devez prendre les médicaments prescrits aux quantités et aux moments de la journée indiquées par le médecin. Lorsque vous avez plusieurs médicaments à prendre par jour, n'hésitez pas à utiliser un pilulier pour éviter les oublis et les doubles prises. Si le médicament ne vous soulage pas, n'augmentez pas les doses de votre propre chef. À l'inverse, si vous pensez qu'un médicament déclenche un effet secondaire, ne l'arrêtez pas sans l'avis du médecin ou du pharmacien.

Lire la notice

Lorsque vous prenez un médicament pour la première fois, n'hésitez pas à lire la notice. C'est plus qu'un simple mode d'emploi, elle indique quels sont les risques éventuels les plus fréquents comme les plus rares et explique que faire lorsqu'ils surviennent. Enfin, la notice permet de savoir pour qui le médicament est contre indiqué. En cas de doute, joignez votre médecin.

Ouvrir un dossier pharmaceutique

Le dossier pharmaceutique (DP) va recenser tous les médicaments qui vous ont été délivrés au cours des quatre derniers mois, qu'ils soient prescrits par votre médecin ou conseillés par votre pharmacien. Un DP s'ouvre dans n'importe quel pharmacie, il suffit d'en faire la demande. Ensuite tout pharmacien pourra le consulter et ainsi connaître vos traitements lorsque vous vous présenterez chez lui.



Surveiller l'automédication

Ne prenez pas un médicament qui a été prescrit à quelqu'un d'autre, même si vous avez les mêmes signes cliniques. Et lorsque vous achetez un médicament vendu sans ordonnance, restez vigilants. Ces médicaments peuvent contenir un principe actif déjà présent dans vos traitements, vous risquez alors un surdosage.

Ils peuvent également interagir avec vos autres médicaments. Si vous avez ouvert un dossier pharmaceutique, le pharmacien pourra contrôler ces éventualités.

Éviter le jus de pamplemousse en excès

Boisson pleine de bienfaits, le jus de pamplemousse peut augmenter la fréquence et la gravité des effets indésirables de certains médicaments. Les médicaments concernés restent en nombre limité mais il s'agit de produits assez courants comme certaines statines, des anti-arythmiques, des antidépresseurs... En pratique, il suffit de boire deux verres de jus de pamplemousse pendant deux jours pour observer une interaction significative.

SOUFFLER DANS UN BALLON POUR EN FINIR AVEC LES OREILLES BOUCHÉES

Votre enfant a les oreilles bouchées ?

Faites-lui expirer dans un ballon... avec le nez. L'astuce, sérieuse, est soufflée par des chercheurs britanniques. Souffler du nez dans un ballon. L'astuce peut paraître à rire pourtant elle pourrait sérieusement aider à déboucher ses oreilles.

Observée souvent chez les enfants, la sensation d'oreilles bouchées peut provenir de plusieurs causes comme l'accumulation de cérumen (cire protectrice du conduit auditif) dans l'oreille.

Cela peut aussi découler de l'accumulation de liquide dans les trompes d'Eustache (réaction de la muqueuse qui sécrète un liquide quand le conduit auditif est congestionné), ce qui peut arriver à la suite d'un rhume ou d'une otite.

Le Dr Iam Williamson, de l'université de Southampton, aux États-Unis, a découvert que souffler dans un ballon avec le nez permettrait de réduire l'accumulation de liquide qui obstrue les oreilles. Le procédé faciliterait le passage de l'air entre les fosses nasales et les oreilles.

L'expérience, relatée dans le *Journal Canadian Medical Association* journal, a été menée sur 320 enfants âgés de 4 à 11 ans qui souffraient d'oreilles bouchées et de problèmes d'audition.

Trois fois par jour, pendant un mois, les jeunes patients ont soufflé avec le nez dans un ballon spécial. Résultat un mois



plus tard : près de 47 % des enfants n'avaient plus les oreilles bouchées, contre 36 % dans le groupe témoin qui n'avait pas soufflé dans un ballon. Le Dr Williamson précise que la technique n'est pas nouvelle et est déjà utilisée par plusieurs médecins. Cependant, c'est la première étude à confirmer la relative efficacité à plus grande échelle.

"Cela paraît un peu farfelu", concède-t-il à la BBC. Mais le chercheur assure que cet outil fonctionne et qu'il devrait être plus largement employé. "Nous sommes confiants dans nos résultats et [cette technique] semble être une très bonne méthode pour améliorer les symptômes et la qualité de vie des patients tout en réduisant les traitements médicaux".

Le Comité tanzanien de solidarité avec le peuple sahraoui dénonce le transfert abusif des détenus de Gdeim Izik, appelle à la libération immédiate des prisonniers

Le Comité tanzanien de solidarité avec le peuple sahraoui a dénoncé la décision marocaine de transférer de façon abusive et sans avis préalable des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik et leur dispersion dans plusieurs prisons marocaines, a indiqué le Comité dans un communiqué.

Le Comité a également condamné dans le texte, repris par l'agence de presse sahraouie (SPS) vendredi, «vigoureusement» le procès inique prononcé par la Cour d'appel marocaine à l'encontre du groupe Gdeim Izik, malgré l'absence des preuves suffisantes.

Il a en outre appelé la communauté internationale à l'organisation sans retarder du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et le respect des droits de l'Homme de ce peuple et ses ressources naturelles, exprimant sa solidarité avec le peuple du Sahara occidental.

Le Comité tanzanien a aussi critiqué «les autorités judiciaires marocaines pour leur échec à garantir un procès équitable et d'avoir ignoré les allégations de torture contre les prisonniers de Gdeim Izik», appelant à «la libération immédiate des prisonniers politiques de Gdeim Izik et de tous les prisonniers d'opinion emprisonnés au Maroc».

«Nous appelons la communauté internationale à sanctionner le Royaume du Maroc et ses complices pour les violations commises dans les territoires occupés du Sahara occidental», a conclu le communiqué.

BURUNDI Près de 3.000 réfugiés ont été rapatriés dans une commune burundaise en provenance du Rwanda

Près de 3.000 réfugiés burundais ont été rapatriés dans la commune Busoni, dans le nord du Burundi, en provenance du Rwanda voisin, ont affirmé les autorités locales burundaises.

Evariste Kagimibangabo, chef de la commission chargée d'accueillir les rapatriés dans cette commune relevant de la province nordique burundaise de Kirundo, a pourtant déploré que les réfugiés burundais déjà rapatriés dans la province de Kirundo à partir du Rwanda soient «moins nombreux» par rapport aux effectifs enregistrés dans d'autres provinces.

«Le spectre des relations tendues» entre le Burundi et le Rwanda depuis les lendemains de la crise électorale burundaise de 2015, «pourrait expliquer pourquoi les Burundais ressortissants de Kirundo réfugiés au Rwanda, ne se rapatrient pas massivement jusqu'à ce jour, en dépit des avancées déjà enregistrées dans le pays en termes de paix, de sécurité et de stabilité», a expliqué M. Kagimibangabo, lors d'un point de presse organisé mercredi en marge d'une visite de l'Ombudsman burundais Edouard Nduwimana dans cette région.

Le Burundi et le Rwanda, deux pays de la région africaine des Grands Lacs, partagent pourtant une appartenance à plusieurs ensembles régionaux africains dont la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), la Communauté Est-Africaine (CEA) et la Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL).

Pour «susciter un élan nouveau et plus d'enthousiasme» dans le rapatriement des réfugiés burundais se trouvant encore au Rwanda, M. Kagimibangabo a demandé à l'Ombudsman burundais à s'entretenir avec son homologue rwandais, pour amener les plus hautes autorités des deux pays à évoluer vers l'assainissement des relations politico-diplomatiques.

ONU :

Zuma, Mugabe et Evaristo Carvalho lancent un appel à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental et de la Palestine

Les présidents de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe et de Sao Tomé-et-Principe ont lancé à l'ONU un appel à mettre fin à l'occupation coloniale du Sahara occidental et de la Palestine, réitérant la responsabilité du Conseil de sécurité vis-à-vis des peuples sahraoui et palestinien.

Devant la tribune de l'ONU, le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a affirmé que «le déni continu du droit des peuples sahraoui et palestinien à l'autodétermination (...) est immoral et constitue une question urgente pour ceux qui recherchent la paix en notre temps».

Et d'ajouter «que le Conseil de sécurité a assumé ses responsabilités selon la charte (des Nations Unies) mais «ce qui reste est le renforcement de la mise en œuvre de ces résolutions».

Le président Mugabe a appelé l'organe onusien à «manifeste sa détermination» à tenir un référendum d'indépendance au Sahara occidental, en déclarant que l'Union africaine, partenaire fiable du Conseil de sécurité pour les questions de paix dans le continent, s'attend à travailler en étroite collaboration avec le Conseil de sécurité sur le dossier sahraoui.

Pour la Palestine, il a estimé que la situation du peuple palestinien est «en constante détérioration et devrait inciter le Conseil à redoubler d'efforts en vue d'aboutir à la solution à deux Etats», déjà définie dans plusieurs de ses résolutions.

«Ce qui reste est le renforcement de la mise en œuvre de ces résolutions», a-t-il insisté.

De son côté le président de Sao Tomé-et-Principe, Evaristo do Espírito Santo Carvalho, a considéré dans son discours prononcé à l'occasion du débat annuel de la 72^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU qu'il «était nécessaire d'accé-



lérer le processus de dialogue et de concorde au Moyen Orient « pour parvenir à une solution pacifique et négociée, garantissant «le droit du peuple palestinien à reprendre son destin en main».

«De même, il est urgent de trouver une solution à la table des négociations aux tensions en Ukraine, à la question du Sahara occidental et (à la situation) dans notre pays frère, la République de Guinée-Bissau», a-t-il dit.

S'adressant à l'Assemblée générale, le président sud africain, Jacob Zuma, a déclaré que la détermination de l'ONU à soutenir la lutte sud africaine pour la libération doit être aussi démontrée pour mettre fin aux pratiques de l'apartheid en Palestine.

«Nous souhaitons également rap-

peler à l'Assemblée générale que le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination continue d'être compromis, contesté et refusé», a ajouté le président Zuma en évoquant, par ailleurs, la question sahraouie.

«Les Nations Unies doivent rester saisies de cette question, dans l'intérêt du peuple du Sahara occidental et aussi des aspirations africaines à l'intégration et à la coexistence pacifique e, a-t-il soutenu.

«Monsieur le président si OR Tambo était de ce monde aujourd'hui, il aurait plaidé devant cette auguste organisation pour soutenir la lutte du peuple palestinien contre l'occupation et celle du peuple du Sahara occidental», a déclaré Zuma qui a dénoncé l'élargissement des colonies par Israël tout en rappelant le soutien de la communauté internationale à la solution à deux Etats.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

La CONASADH appelle l'ONU et l'UA à intervenir pour la libération des prisonniers politiques sahraouis

Le président de la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (CONASADH), Abba Alhaissan, a appelé l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Union africaine (UA) à exercer des pressions européennes sur le Maroc pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis et du groupe de Gdeim Izik, rapportait hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

Dans une déclaration en marge d'un sit-in de solidarité avec les détenus de Gdeim Izik, au siège de la commission à Chahid El-Hafed, M. Alhaissan a estimé que le récent transfert abusif et dispersion des prisonniers politiques, constitue une nouvelle preuve du mépris de la loi internationale et marocaine des droits de l'Homme et les droits des prisonniers politiques sahraouis.

Les autorités marocaines ont procédé à la dispersion du groupe de Gdeim Izik, qui était détenu à Rabat-Salé, et au transfert vers plusieurs prisons dont la plus éloignée d'El-Ayoun occupée est celle de Tiflet, située à 1346 km et la plus proche est celle de Bouzakarine à 460 km.

Les avocats des prisonniers poli-



tiques sahraouis ont exprimé leur inquiétude après la dispersion des prisonniers dans plusieurs prisons du Maroc, estimant que ce transfert est dû à la prochaine visite du sous-comité contre la torture.

Pour sa part, l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a qualifié mercredi la justice marocaine de «cruelle et rancunière», suite à cette dispersion des prisonniers politiques sahraouis, voulant ainsi casser leur résistance.

Elle a fait état du «désarroi» des familles des prisonniers dispersés dans tout le Maroc, «dans des conditions d'incarcération souvent très pénibles : insultes et diffamation pen-

dant les transferts, cellules isolées pour certaines pleines de vermines, pas encore de soins médicaux possibles pourtant indispensables à certains, nouveau régime de visite», annonçant des réactions ont commencé à s'organiser à compter de mercredi, notamment avec des grèves de la faim d'abord.

En raison de leur participation au camp de Gdeim Izik (démantelé avec violence par les forces d'occupation marocaines le 8 février 2010), 24 militants sahraouis ont été condamnés par un tribunal militaire le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison. Le 27 juillet 2016, la Cour de cassation a cassé ce jugement et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Rabat. Le nouveau procès, qui avait commencé en décembre 2016, s'est terminé le 19 juillet 2017 par un verdict qui avait reconduit les peines prononcées par le Tribunal militaire marocain.

Fortement décrié, les observateurs internationaux avaient souligné que «ce procès avait été hautement politique puisque les accusés avaient été arrêtés pour leurs engagements pour la défense des droits humains au Sahara occidental et pour leur lutte en faveur de l'autodétermination.

APS

SYRIE

Bruxelles accueillera au printemps prochain une deuxième conférence sur l'avenir de la Syrie

L'Union européenne (UE) organisera au printemps prochain, à Bruxelles, une deuxième conférence sur l'avenir de la Syrie destinée à faire le point sur les promesses de dons effectuées par la communauté internationale et évoquer les pistes d'action pour la reconstruction de la Syrie, ont annoncé les services de la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini.

Cette conférence qui fait suite à celle organisée en avril dernier à Bruxelles, au cours de laquelle six milliards de dollars d'aide avaient été promis par la communauté internationale, « vise à encourager la pleine mise en œuvre des engagements pris ».

« Elle fera le point de la position collective de la communauté internationale dans la réalisation des engagements pris lors de la



conférence d'avril 2017 et décidera des mesures supplémentaires à prendre pour répondre aux besoins des victimes de la crise », ont expliqué les services de Mogherini dans un communiqué.

La conférence sera également l'occasion de réaffirmer les engagements existants et déterminer, en vue de répondre aux appels coordonnés de l'ONU, l'aide supplémentaire à apporter aux Syriens, tant en Syrie que dans les pays voisins, ainsi qu'aux communautés d'accueil respectives.

Une rencontre similaire s'était tenue à Londres en février 2016. Lors de cette conférence, près de 10 milliards d'euros d'aide et

près de 30 milliards d'euros de prêts à taux avantageux avaient été promis sur plusieurs années. Mais l'ONU a fini l'année 2016 sans financements pour près de la moitié de ses programmes liés au conflit syrien.

Pour 2017, les Nations unies estiment avoir besoin de 7,3 milliards d'euros, dont 4,2 milliards d'euros pour les réfugiés syriens et les communautés des pays de la région qui les accueillent.

La conférence doit également permettre de réaffirmer l'engagement de la communauté internationale à soutenir le processus de paix sous l'égide de l'ONU visant à résoudre durablement le conflit

syrien sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et, en particulier, de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies, ont-ils encore ajouté.

Mais pour contribuer à la reconstruction et au relèvement économique de la Syrie, l'UE exige qu'une transition politique crédible soit « fermement engagée ». Une position que la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini a réaffirmée jeudi, à New-York, lors d'une réunion de haut niveau tenue en marge de la 72^{ème} Assemblée générale des Nations unies.

La Russie a dénoncé, à ce titre, une « politisation » de l'aide humanitaire à apporter aux Syriens, jugeant « inacceptable » cette position de l'UE. « La politisation des questions relatives à l'aide (humanitaire) et les déclarations sur la nécessité d'attendre la fin d'un processus politique sont inacceptables », a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères Guennadi Gatilov lors de cette réunion en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

SUISSE

Ignazio Cassis prend la tête de la diplomatie suisse

Ignazio Cassis, médecin de 56 ans, de droite libérale, prendra la tête de la diplomatie suisse suite au retrait de la vie politique de son prédécesseur, Didier Burkhalter, a annoncé hier le gouvernement.

Cette décision sera confirmée le 1^{er} novembre, selon la procédure suisse. M. Cassis a décidé de tirer un bilan de son activité de conseiller fédéral après 100 jours. Il utilisera ce laps de temps pour se mettre au courant des affaires mais ne s'exprimera pas sur ses tâches », a annoncé le gouvernement dans un communiqué.

Mais les médias suisses soulignent que le nouveau diplomate en chef n'aura pas le temps de souffler et devra notamment s'atteler au dossier européen.

Comme son prédécesseur, il est favorable au développement de la voie bilatérale, contrairement à l'UDC (droite populiste) qui veut mettre un terme aux divers accords entre Bruxelles et la Suisse, dont celui sur la libre circulation des personnes.

La Suisse s'est fixé comme objectif de parvenir à un accord-cadre avec l'Union européenne (UE), mais Ignazio Cassis s'est montré prudent à ce propos, préférant parler de « règlement », ont indiqué les médias suisses.

La Suisse est gouvernée par un exécutif de sept ministres élus par le parlement selon un consensus qui permet actuellement à cinq partis d'être représentés au gouvernement.

Suite au départ de Didier Burkhalter, le parlement a élu mercredi Ignazio Cassis, originaire du Tessin (canton italo-phonie situé dans le sud du pays). De double nationalité suisse et italienne, il a volontairement renoncé à sa nationalité italienne juste avant l'élection.

Les 6 autres ministres déjà en poste ont fait part vendredi de leur choix de ministère par ordre d'ancienneté. Ignazio Cassis, dernier arrivé, s'est prononcé en dernier.

M. Cassis, issu du parti radical-libéral (PLR) est venu sur le tard à la politique, lorsqu'en 2003 le PLR tessinois cherchait à inscrire un médecin sur sa liste en vue des élections au parlementaires. En 2007, il entre au Conseil national (chambre basse du parlement).

IRAK:

Erdogan discute du référendum kurde avec Trump à New York

Le président turc Recep Tayyip Erdogan et son homologue américain Donald Trump ont discuté de la tenue éventuelle d'un référendum d'indépendance lundi dans la région kurde semi-autonome d'Irak lors d'une rencontre à New York, a annoncé hier la présidence turque.

Elle a précisé dans un communiqué que les deux dirigeants s'étaient vus en marge du débat annuel de la 72^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

MM. Trump et Erdogan ont réaffirmé leur opposition au référendum au Kurdistan irakien, soulignant qu'une telle démarche pourrait « avoir de graves conséquences » pour la stabilité de la région.

« Ils ont convenu d'intensifier leur coopération en vue de résoudre les dossiers régionaux et de continuer de lutter avec détermination contre les groupes terroristes », a ajouté le communiqué.

Après l'annonce par le gouvernement régional kurde qu'il allait organiser ce référendum, la plupart des puissances occidentales, dont les Etats-Unis et l'Union européenne, ont fait part de leur inquiétude vis-à-vis de ce scrutin qui pourrait provoquer un grave conflit entre Baghdad et Erbil, jugeant qu'il faisait peser une menace sur la stabilité régionale et pourrait perturber la lutte contre le terrorisme.

Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a affirmé qu'il rejetait toute forme de référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien, prévu dans moins d'une semaine.

« Le référendum est rejeté, aujourd'hui ou dans le futur, qu'il se tienne dans la région du Kurdistan dans les frontières de 2003 ou dans les zones disputées », a-t-il déclaré à des journalistes.

APS

CORÉE DU NORD/ÉTATS-UNIS:

Pékin demande l'arrêt des provocations

La Chine a demandé hier l'arrêt des provocations entre Américains et Nord-Coréens après que la Corée du Nord a menacé de faire exploser une bombe à hydrogène dans le Pacifique et les déclarations du président américain Donald Trump qui a menacé de « détruire totalement » la Corée du Nord.

L'appel de Pékin intervient à l'heure d'une escalade verbale entre Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong-Un, ce dernier ayant jugé le président américain « gâteux » et « mentalement dérangé ».

En marge de l'Assemblée générale

des Nations unies à New York, le chef de la diplomatie nord-coréenne Ri Yong-ho a déclaré aux journalistes que Pyongyang pourrait envisager de faire exploser une bombe à hydrogène en dehors de son territoire. « Je pense qu'il pourrait y avoir un essai de bombe H d'un niveau sans précédent, peut-être au-dessus du Pacifique », a-t-il dit. En réaction, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a tenu à souligner que « la situation sur la péninsule coréenne est actuellement sensible et complexe ». « Toutes les parties concernées devraient faire preuve de

retenue au lieu de se provoquer », a déclaré le porte-parole, Lu Kang, lors d'un point de presse.

« Elles ne pourront véritablement résoudre le problème de la péninsule coréenne et parvenir à la paix et la stabilité que si elles vont l'une vers l'autre. »

La Chine a plusieurs fois appelé à la reprise de pourparlers de paix. Elle plaide également pour un « double moratoire »: l'arrêt des essais balistiques et nucléaires de la Corée du Nord, contre l'interruption des exercices militaires conjoints menés par les Etats-Unis et la Corée du Sud.

ESPAGNE:

Nouvelle arrestation à Vinaroz (Castellon) d'un Marocain lié aux attentats de Catalogne

La garde civile espagnole a arrêté hier à Vinaroz (Castellon) un Marocain pour avoir collaboré avec la cellule terroriste responsable des attentats commis en août dernier à Barcelone et Cambrils (Tarragone), a annoncé le ministère espagnol de l'Intérieur.

« Le Marocain âgé de 24 ans avait des relations très étroites avec plusieurs des terroristes impliqués dans les attentats de la Catalogne », ajoute l'intérieur espagnol dans un communiqué qui précise par ailleurs que « cette arrestation a été effectuée par des agents du Service d'information de la Garde civile, pour la prétendue collaboration du jeune homme avec la cellule terroriste qui a commis les attaques de Barcelone et de Cambrils les 17 et 18 août. »

« L'enquête, ouverte par la Garde civile, permet de reconstruire l'activité logistique de la cellule, car l'explosion dans un chalet, la veille de l'at-

tentat à Alcanar », explique-t-on montre qu'il y a eu une énorme activité de collecte des substances explosives pour commettre les attentats terroristes ».

Dans ce sens, poursuit-on, plusieurs membres de la cellule avaient le soutien de la personne arrêtée qui « leur a facilité l'achat de substances explosives en utilisant ses propres documents d'identité ». En outre, « il a fourni aux terroristes des moyens de locomotion avec lesquels une partie du transport de ces substances explosives a été effectuée », ajoute-t-on.

« Plusieurs enquêtes ont été ouvertes par la Garde civile après les attentats pour pouvoir identifier tous les éléments, tant au niveau national qu'international, qui ont pu collaborer dans les différentes phases de préparation des attentats commis par cette cellule terroriste », signale-t-on.

Les terroristes de la cellule de Ripoll (Gérone) en Catalogne qui ont

attaqué en août dernier et fait 15 morts et plus d'une centaine de blessés aux Ramblas de Barcelone et Cambrils (Tarragone) avaient planifié une série d'attentats par fourgonnettes dans au moins trois endroits de la capitale catalane, a révélé dimanche dernier, le journal espagnol el periódico.

Selon les déclarations rapportées par el periódico, « les terroristes n'avaient pas l'intention de se faire exploser dans les véhicules bourrés d'explosifs qu'ils allaient conduire mais de les activer à distance après les avoir stationnés dans les endroits ciblés ».

L'Espagne avait enregistré à Madrid en mars 2004, les attentats les plus meurtriers jamais commis en Europe avec 191 morts.

Depuis que le niveau d'alerte anti-terroriste a été élevé à 4 en juin 2015, les forces de sécurité espagnoles ont arrêté 201 terroristes dans diverses opérations.

TÉBESSA :

La bataille d'El Djorf, un haut fait d'armes dans les Aurès Nememcha

La bataille d'El Djorf, le 22 septembre 1955 sur la montagne éponyme distante de 100 km au Sud-ouest de la ville de Tébessa, demeure 62 ans après encore présente dans la mémoire collective nationale au regard de sa grande importance militaire et symbolique.

El Djorf figure ainsi parmi les plus grandes batailles dans lesquelles l'Armée de libération nationale (ALN) a fait montre d'une perspicace et performante stratégie militaire, assurent des historiens de l'université «Larbi Tébessi» et des moudjahidine.

Pour le Pr Farid Nasreddine, chef du département histoire et archéologie, ce haut-fait d'arme qui s'est déroulé sur deux semaines entières, intervenait deux jours après l'offensive du Nord-constantinois (20 août 1955) durant la toute première année de la glorieuse Révolution de novembre 1954 et constitue la 3ème plus importante opération militaire dans toute la région 1 historique Aurès Nememcha.

Les chefs de la Révolution avaient surnommé leur tactique durant cette bataille «tactique de l'assaut montagneux» qui consiste à utiliser les grottes et les rochers en attirant l'ennemi vers des sites où il lui sera difficile de tirer avantage de sa suprématie aérienne, ajoute le même universitaire qui note que ces faits sont également attestés par nombre d'officiers français dont Pierre Clostermann dans son ouvrage «Appui-feu sur l'Oued Helail». Cette manœuvre a été accompagnée par une répartition judicieuse des djounoud en petits groupes et une utilisation optimale et rationnée des munitions et des provisions, relève la même universitaire qui indique que la bataille avait coïncidé avec l'arrivée d'une caravane d'approvisionnement en armes et munitions introduite de Tunisie ainsi qu'avec la vaste opération militaire engagée par l'armée d'occupation française, de Oued Larab à Khenchela jusqu'aux piémonts des montagnes Nememcha sur les frontières algéro-tunisiennes, marquée par plusieurs batailles dont Ezzarka et Oum Lekkamak.

La majorité des chefs de la Révolution de la région 1 historique dont Chihani Bachir, Abbas Laghrour, Adjel Adjoul, El Ouardi Guetel et Ferhi Saï ont pris part à cette bataille, affirme cet historien qui souligne que la cause



directe de la bataille a été les rencontres ayant permis l'obtention de l'appui de la population et tenues à Ras Ettarfa près du mont El Djorf.

Le premier engagement militaire a eu lieu le 21 septembre 1955 lorsque le groupe du chahid Mohamed Adjroud s'est opposé à une force de l'ennemi près de la région de Fertota. Le matin du 22 septembre 1955, des renforts militaires français ont été dépêchés vers El Djorf.

Charayet Lazhar qui se trouvait à Djebel Labiodh, a informé l'état-major de l'ALN du mouvement des forces françaises stationnées à Bir El Ater et Chréa en conseillant le retrait.

Le même jour, le Bachagha de Khenchela a également conseillé de se retirer du Djorf dans une lettre à Chihani Bachir qui avait pris le commandement de la région-1 historique après l'arrestation le 12 février 1955 par l'armée française de son premier chef Mustapha Benboulaïd.

Au total, 300 moudjahidine avaient participé à cette

bataille, selon les témoignages de moudjahidine recueillis par l'annexe locale du musée du moudjahid dont Ali Boulaâress, El Ouardi Guetel et Brahim Boughrara.

L'armée française a encerclé le mont El Djorf par 40.000 soldats appuyés par l'artillerie et l'aviation, ajoute Pr Nasreddine qui note qu'au bout de 4 jours de résistance acharnée les djounoud de l'ALN ont fini par briser l'étau. 120 martyrs sont tombés durant les accrochages et l'armée française, défaits, a dirigé ses représailles, comme à son accoutumée, contre la population civile des villages et déchira de la région.

El Djorf, la bataille qui a hâté l'internationalisation de la cause algérienne

Hauteement chargée d'héroïsme et de défi pour les moudjahidine, cette bataille a contribué aux efforts d'internationalisation de la cause algérienne et a montré au monde que ce qui se passait en Algérie se déroulait sous une direction politique et militaire appuyée par tout un peuple.

Sur le plan national, ce franc succès militaire a relevé le moral des moudjahidine de l'ALN et renforcé leur détermination à arracher à l'occupant la souveraineté nationale. Cette bataille a aussi ouvert la voie à une nouvelle étape dans le combat libérateur et mis à nu la thèse coloniale d'après laquelle l'Algérie ne connaissait que de simples troubles causés par des groupes d'hors la loi. Selon le moudjahid Laïd Bouguetaf, 700 soldats français ont été tués et 350 autres blessés dans cette bataille, dirigée par Chihani Bachir, Ferhi Saï, Adjel Adjoul, Abbas Laghrour et El Ouardi Guetel.

La wilaya de Tébessa, en coordination avec l'Organisation nationale des moudjahidine, a arrêté un vaste programme incluant des conférences et des projections de documentaires au musée du moudjahid pour la commémoration vendredi (22 septembre) du 62ème anniversaire de cette bataille épique.

TANZANIE :

Prochaine construction à Dodoma d'un centre du patrimoine de la libération de l'Afrique



La Tanzanie a été choisie pour accueillir le centre du patrimoine de la libération de l'Afrique à déclaré mercredi un responsable tanzanien.

L'objectif d'un tel centre est de célébrer le passé récent de l'Afrique au cours duquel les Africains ont obtenu leur liberté par la lutte et le sacrifice a indiqué la même source.

La Tanzanie et l'Afrique du Sud ont convenu que ce centre devrait être situé à Dodoma, capitale de ce pays d'Afrique de l'Est, à l'issue d'entretiens bilatéraux dans cette même ville, a rapporté lors d'une conférence de presse le ministre tanzanien de l'Information, de la Culture, des Arts et des Sports, Harrison Mwakymbe.

Les deux pays ont nommé un comité spécial pour expliquer la création de ce centre à la Communauté d'Afrique australe pour le développement (SADC), en accord avec l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

(UNESCO). «Ce programme permettra aux Tanzaniens et aux Africains en général de préserver le souvenir de la libération et d'écrire leur propre histoire», a indiqué le ministre.

«Aujourd'hui les histoires des luttes pour la libération sont encore dans la tête des gens.

Nous avons besoin qu'ils nous disent ce qui s'est passé et de le mettre par écrit ou sous tout autre format tel qu'enregistrements audios et vidéos pour permettre aux générations futures de comprendre notre passé.» Il a indiqué que son ministère avait déjà interviewé au moins 100 vétérans des luttes de libération, dans un effort pour préserver l'histoire.

Le ministère de l'Education a par ailleurs commencé à réviser les programmes scolaires pour y inclure un cours consacré aux luttes de la libération, a également indiqué M. Mwakymbe.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL-ABBÈS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

RUE MENAD BOULANOUAR, SIDI BEL-ABBÈS

NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 097422019068321

Appel d'offres restreint N° 03/17

Le wali de la wilaya de Sidi Bel-Abbès représenté par la directrice de l'éducation de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, lance un avis pour appel d'offres pour :

«L'équipement de : 01 lycée 800/200 R A Boukhanefis en matériel de cuisine d'une demi-pension»

Les entreprises, intéressées par le présent avis, peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès du siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Sidi Bel-Abbès (service : programmation et suivi). Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1/ Offre technique :

- Déclaration à souscrire, renseignée et visée, selon modèle ci-joint
- Déclaration de probité, renseignée et visée, selon modèle ci-joint
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées des personnalités morales de droit algérien
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et annexé de ses spécifications techniques
- Délais et planning d'exécution des prestations
- Copie légalisée du registre du commerce
- Copie légalisée des bilans financiers des trois (03) dernières années visées par les services fiscaux
- Liste des moyens de transport à mettre dans le cadre de cette présente opération avec pièces justificatives (photocopies légalisées des cartes grises et des assurances valides au nom des fournisseurs ou photocopies légalisées des contrats de location notariés)
- Attestations de bonne exécution originales ou copies légalisées des 03 dernières années
- Copie du statut particulier de l'entreprise
- Références bancaires
- Certificats de conformité de matériel de chauffage délivré par le fabricant ou l'importa-

teur

15. Copies légalisées des attestations fiscales et organismes de sécurité (CNAS, CASSOS, extrait de rôle apuré ou échéancier datant de moins de 03 mois)

16. Date et lieu de signature du cahier des charges

17. Attestation d'activité

2- Offre financière

- La soumission renseignée et visée selon le modèle joint
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif dûment signé par le soumissionnaire
- Le planning de livraison

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux (02) enveloppes ne comportant que les mentions suivantes :

Enveloppe N°01 : «Offre technique»

Enveloppe N°02 : «Offre financière»

Les deux offres doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme qui ne portera que la mention suivante :

«A ne pas ouvrir»

«L'équipement de : 01 lycée 800/200 R A Boukhanefis en matériel de cuisine d'une demi-cuisine»

Les offres seront déposées à la direction de l'éducation de Sidi Bel-Abbès (service : programmation et suivi).

La date limite de dépôt des offres est fixée à **12 heures au quinzième (15ème) jour** à partir de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et dans **deux (02) quotidiens nationaux** (arabe et français). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours, à compter de la date de la clôture du présent avis.

L'ouverture des plis est prévue à **14 heures** le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres au siège de la direction de l'éducation.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

DK NEWS

Anep : 31005973 du 23/09/2017

TIZI-OUZOU :

La célébration de l'Achoura, thème de la deuxième édition du Salon du patrimoine culturel immatériel

Les traditions qui entourent la célébration de la fête religieuse de l'Achoura, est le thème du Salon de du patrimoine culturel immatériel qui se tiendra du 26 au 29 septembre prochain à Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier de la direction locale de la culture.

Placée sous le thème Traditions de solidarité et de communion : cas de l'Achoura, cette deuxième édition de cette manifestation culturelle sera l'occasion de rappeler les rituels et spécificités culinaires qui entourent la célébration de ce dixième jour du mois de Moharem (calendrier musulman), a-t-on précisé de même source.

Des chants traditionnelles qui seront exécutés par des femmes du village de potiers, Ath Kheir (commune d'Ait Khellil), et une des pratiques et rituels de l'Achoura, tel que la cérémonie du henné, l'habit et les plats traditionnels et les chants religieux qui entourent la célébration de cette fête, marquera l'ouverture officielle, mardi prochain de ce Salon, selon le programme communiqué par la direction locale de la culture. Des conférences



autour l'Achoura, ou Taachour en kabyle, et du patrimoine culturel immatériel seront animés mercredi par des représentants de zaouïas et des chercheurs dont Hamdad Amar de la zaouïa Akal AVerkane de Beni Douala qui célèbre chaque année c'est événement religieux dans la pure tradition locale en présence d'une

foule nombreuse de visiteurs qui y affluent des quatre coins de Tizi-Ouzou et même des autres wilayas voisines. D'autres conférences dont Mohand Amokrane Cherief de la zaouïa Sidi Ali Moussa de Maatkas et le chercheur au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et Historiques

(CNRPAH), Galeze Ouiza, présenteront également des communications sur le thème de ce Salon.

Des ateliers de poèmes et de contes pour enfants, une visite guidée du village Ath Kheir, et une exposition sur les savoir-faire et les métiers traditionnels dont la sculpture sur bois, la vannerie, la forge, le tissage, la bijouterie, les arts culinaires, la poterie, et des maquettes de maisons traditionnelles sont prévus durant ce salon.

Une rencontre littéraire avec le chercheur Slimane Hachi qui se tiendra à la bibliothèque principale de lecture publique est aussi au menu de cet événement qui sera l'occasion de rendre hommage à un membre de la troupe religieuse Lekhouane n'Ait Yahia, El Hadi Ait Ouare, a-t-on appris de la direction de la culture.

PATRIMOINE

Le chanteur Kadour El Yaboussi, le «révolté» de la chanson aurélienne

Considéré dans la ville de Khenchela et la région des Aurès comme l'artiste à la voix d'or et le «révolté» de la chanson chaoui, Kadour El Yaboussi, de son vrai nom Abdelkader Bourezam, a été honoré à l'ouverture de la 9ème édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson chaouies, tenue dernièrement à Khenchela, dans un geste de reconnaissance salué tant par le public que par la famille artistique. Né en février 1945 au village Oskoum dans la commune de Yabous (wilaya de Khenchela), Kadour Oskoum ou Kadour El Yaboussi appartient à une modeste famille d'artistes. Il a reçu la passion pour la musique et le chant de son père et de sa tante paternelle, connus par «la voix chaoui qui porte».



Aujourd'hui, âgé de 72 ans, il a affirmé à l'APS avoir reçu son surnom de Kadour El Yaboussi, dès les années 1960 et son style à part, dans l'interprétation de la chanson chaoui, lui a valu également la réputation parmi ses pairs artistes de «révolté» de la chanson chaoui.

Durant ses années de gloire, il était l'artiste le plus sollicité pour les fêtes et grandes occasions dans toute la région des Aurès.

Au cours de la cérémonie d'ouverture du festival culturel local de la musique et de la chanson chaouies, l'artiste Tahar Laâgoubi a affirmé, avant de reprendre la chanson «Demmam» (espérance) qui avait fait la renommée de Kadour El Yaboussi, que ce dernier est un «véritable doyen» de la chanson chaoui.

De son côté, le chanteur Bachir Benarbia qui compte environ 20 albums sur le marché dans le style des Rahaba chaouis, a considéré qu'El Yaboussi est l'encyclopédie de la chanson chaoui, déplorant le fait que le parcours de cet artiste n'ait pas été «suffisamment médiatisé». «C'est une grosse perte pour le patrimoine chaoui de ne pas avoir enregistré les chansons de cette voix extraordinaire et très sensible qui distingue cet artiste», a encore estimé Benarbia, qui a cité, entre autres chef d'œuvres de l'artiste, la chanson «Ya Ra'ii mendjoun ra'ydh ra'ydh» (Oh ! chamelier).

Pour Benarbia, «nul n'a pu égaler le talent d'El Yaboussi dans son interprétation des deux chansons «Demmam» et «Ayaches».

«Ces deux chansons sont demeurées très appréciées et demandées par le public là où se produisait El Yaboussi en concerts ou dans les fêtes», a-t-il ajouté, notant que «le doyen» pleurerait à chaque fois qu'il interprétait ces deux chansons évoquant les sentiments de tristesse, d'espoir et de mélancolie qui tourmentent les mères et les jeunes ayant rejoint les maquis durant la Révolution de libération.

Valorisant le geste de reconnaissance que les autorités lui ont rendu, El Yaboussi confie, non sans peine, qu'il a souffert de mise à l'écart «artistique» en dépit de son apport incontesté à la musique chaoui.

Mais vite, dans un moment emprunt de nostalgie, du haut des ses 72 ans, l'artiste qui vit actuellement dans un état de précarité dans son village Askoum, au retentissement de la gasba chaoui, lance, la voix un peu éteinte, son autre chef d'œuvre, «Ahl lejbâl, Amecca oua Jebel ahdouni» (Les gens des montagnes m'ont fait une promesse), la chanson qu'on ne cessait de fredonner dans toute la région des Aurès pour se resserrer les rangs durant la Révolution libératrice et affirmer que «les gens des montagnes» ont fait le serment de libérer le pays et d'affranchir le peuple du joug colonial.

MUSIQUE

Un concert à Oran en hommage à Cheb Hasni à l'occasion du 23^e anniversaire de son assassinat

Un hommage sera rendu, mardi prochain au palais des sports d'Oran, au défunt chanteur du raï Cheb Hasni, en commémoration du 23ème anniversaire de son assassinat, le 29 septembre 1994.

Ce concert organisé par l'association «Art et culture pour la promotion et la protection du patrimoine musical oranais (ex-Apico), verra la participation de plusieurs chanteurs de raï connus, dont Houari Benchenet, Cheba Zahouania, Hasni Seghir, Bilal Seghir, Cheb Anouar, El-Hindi, Cheba Kheira, Cheba Dalila, Gana Maghnaoui, Kada Japonais, Cheb Redouane et Cheb Mahfoud et bien d'autres, ainsi que le célèbre trompettiste Bellemou et les humoristes de «Bila Houdoud» et «El Amjad» et Haroudi. Prémonition ou simple coïncidence, en 1992 Cheb Hasni chantait «galou Hasni mats» (Ils ont dit que Hasni est mort), et deux ans après, le 29 septembre 1994, il sera assassiné dans son quartier de Gambetta à l'âge de 26 ans, laissant derrière lui plus de 130 albums. Aujourd'hui, 23 ans après, pour ses fans qui l'adulent toujours, Hasni, «le Rossignol du Raï» est tou-

jours vivant. Né à Oran le 1er février 1968, Hasni Chakroun est considéré comme le roi du raï sentimental. Il voulait être footballeur, mais le destin on avait décidé autrement, il deviendra ce raï lover adulé par plusieurs générations, presque par hasard. Hasni aimait jouer au football. Il a, d'ailleurs, commencé à taper sur le ballon rond dès l'âge de 9 ans avec l'un des clubs phares d'Oran, l'ASCO (ASMO aujourd'hui). A 15 ans, il se blesse sur le terrain et séjourne à l'hôpital pendant plusieurs semaines. Entre temps, Hasni avait pris beaucoup de poids et malgré ses tentatives et les entraînements, il a dû se rendre à l'évidence et abandonner son parcours sportif. La première fois que Hasni avait chanté en public, c'était dans un mariage. Et c'était la découverte. Il interpréta la célèbre chanson «El Marsem» avec l'orchestre de Nouri Kada et se fait remarquer par un producteur bien installé sur la place d'Oran. Hasni avait déjà abandonné ses études.

Il s'engouffra corps en âme dans le monde de la chanson raï. A 18 ans, en 1986, il enregistre sa première



cassette dans laquelle il interprète trois chansons en duo avec la chanteuse de raï Cheba Zahouania et en 8 ans seulement il avait plus de 130 albums à son actif, comprenant plus de 400 chansons.

Hasni a sillonné plusieurs villes d'Algérie avant de se produire en France, puis aux Etats-Unis. Il chantait l'amour et l'espoir de toute une jeunesse devenant une légende.

ÉTATS-UNIS :

Le célèbre hebdomadaire «The Village Voice» passe au tout numérique

L'hebdomadaire culturel new-yorkais «The Village Voice», existant depuis plus de six décennies, a publié mercredi la dernière édition imprimée de son histoire, avant de passer en tout numérique. Le titre avait annoncé la fin de son édition papier fin août, justifiant cette décision par sa volonté de «révitaliser» et de «réimaginer» la marque «Village Voice».

Créé en 1955 par l'écrivain américain Norman Mailer, ainsi que Dan Wolf et Ed Fancher, cet hebdomadaire très axé autour de la culture et de la politique s'est

imposé comme une véritable institution.

Né dans le foisonnement de Greenwich Village, le magazine était un espace de débats d'idées prenant les pulsations de l'actualité, avec souvent des révélations de journalisme d'investigation. Le magazine a notamment remporté trois prix Pulitzer.

«Le +Voice+ a changé le cours du journalisme, d'élections, d'affaires judiciaires, de la législation, de carrières politiques, de la culture populaire, de vies, d'histoires d'amour et de New York elle-même», a écrit le rédacteur en chef Stephen

Mooallem dans un long éditorial de deux pages, publié mercredi. Passé au gratuit en 1996, à une époque où la concurrence n'avait pas de commune mesure avec ce qu'elle est aujourd'hui, le «Village Voice» a souffert, par la suite de la migration vers internet des petites annonces, qui étaient une source majeure de revenus pour le titre. Il était encore tiré à 120.000 exemplaires par semaine, même si cela ne représentait que la moitié du tirage lors de la période qui a suivi le passage au gratuit (230.000). Il était l'une des dernières

publications mises à disposition dans des distributeurs dédiés (rouge), modèle jadis utilisé par tous les quotidiens new-yorkais. Pour son propriétaire, Peter Barbey, le «Voice» a été, depuis plus de 60 ans, «un phare du progrès et une voix littéraire pour des milliers de gens dont les identités, les opinions et les idées n'auraient peut-être pas été entendues autrement».

«Je le vois continuer à jouer ce rôle et bien, bien plus encore», avait-il expliqué dans un communiqué publié fin août.

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55 The Voice Kids

EPISODE 6 : DEMI-FINALE



A ce stade de la compétition, les coaches Jenifer, Patrick Fiori et M. Pokora comptent chacun quatre talents dans leurs équipes respectives. Pour défendre leur place, les enfants interpréteront tour à tour une chanson de leur choix. Sincérité de la prestation, justesse de la voix, ils devront faire le maximum pour convaincre. A la fin de la soirée, les deux finalistes de chaque groupe seront désignés. La semaine prochaine, seul l'un d'entre eux aura l'honneur d'être sacré par le public «The Voice Kids», lors de la finale en direct, et ainsi de succéder à Manuela, gagnante de l'an passé.

France 2 19:55 Les copains d'abord en Bretagne

VARIÉTÉS



La joyeuse troupe se rend à Quimper, en Bretagne, autour de Nolwenn Leroy, Christophe Willem et l'humoriste Chantal Ladesou. En compagnie de nombreux invités, les artistes interprètent les tubes du répertoire celtique et breton, les grandes chansons qui célèbrent le voyage et la mer, mais aussi les tubes des chanteurs présents. Avec Alan Stivell, le Bagad de Lann-Bihoué, Calogero, Julien Clerc, Julien Doré, Claudio Capéo, Slimane, Kids United, Amir, Tri Yann, Gauvain Sers, Bigflo & Oli, BB Brunes, Soldat Louis, Yvan Cassar, les Marins d'Iroise, Evan & Marco, Raphaël, Dan Ar Braz, Miossec, Boulevard des Airs, Clarisse Lavanant, Natasha St Pier, Cécile Corbel, le Celtic Social Club, Gilles Servat, Rozenn Talec...

France 3 19:55 Les crimes silencieux

Réalisateur : Frédéric Berthe
Avec : Odile Vuillemin, Richard Berry



De retour dans sa région avec sa famille, la capitaine de police Tess Borski pensait que les entrailles de la terre s'étaient refermées sur cette plaie qui avait bouleversé le monde ouvrier de l'époque : la plus grande catastrophe minière d'Europe, à Courrières en 1906. Avec François Dubois, le commissaire qui dirige le groupe d'enquêtes, elle est confrontée à une succession de crimes étranges qui peu à peu font ressurgir ce passé douloureux.

CANAL+ 20:00 Nobel

RAISON D'ÉTAT
Réalisateur : Per-Olav Sørensen
Avec : Aksel Hennie, Tuva Novotny



En Afghanistan, Erling et son groupe sont chargés par l'OTAN d'éliminer Sharif Zamani, le chef des tueurs responsables notamment de la mort de Sigurd. De retour à Oslo, six semaines plus tard, un journal accuse Erling d'avoir froidement exécuté Zamani. Les services du ministère des Affaires étrangères norvégien cherchent à savoir d'où vient la fuite. Johanne remarque que plusieurs journalistes planquent devant son appartement.

6 20:00 Bones

Réalisateur : Robert Reed
Altman
Avec : Emily Deschanel, David Boreanaz



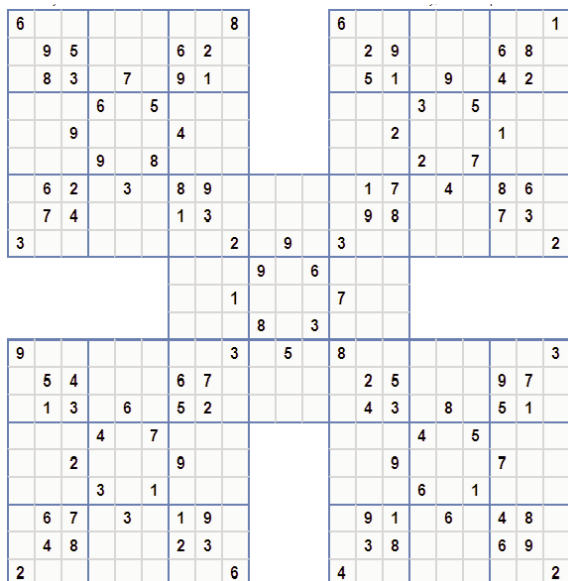
Hodgins se replonge à corps perdu dans l'affaire Gormogon pour tenter d'innocenter Zack. Ses recherches n'étant pas concluantes, il se tourne vers la seule personne qui lui inspire confiance dans cette enquête : Gorgon Wyatt. Parallèlement, l'équipe mène des investigations sur les restes d'un homme retrouvé déshabillé dans une moissonneuse par un fermier. Il est bientôt identifié comme un pilote, doublé d'un braqueur de banque.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1677

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"L'automne est un andante mélancolique et gracieux qui prépare admirablement le solennel adagio de l'hiver."

* George Sand

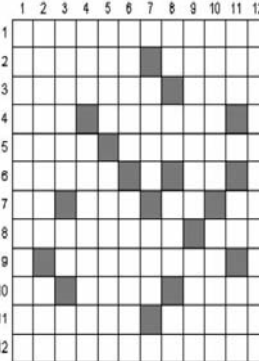
Mots croisés n°1677

Verticalement :

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaie d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie

Horizontalement :

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide nique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - élan
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca - Neptunium - Adj. possessif
9. Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies



Terreurs



[illegible]

Sudoku n°1676

[illegible]

EMBLEMATIQUE
COEUR■NATURE
HISTONE■AI■E
ANTIDATER■M■
UDINE■HUDSON
FRASER■R■ALE
FEU■SALICOLE
O■XE■PAPE■AS
UV■PRETEURS■
RICOEUR■XOSA
EN■I■SAS■TON
EST■CENTAINE

[illegible]

2002 : première compilation du navigateur Mozilla Firefox.
2009 : l'Allemagne ratifie le traité de Lisbonne.
Célébrations
- Journée internationale du refus de l'échec scolaire.
- Arabie saoudite : Fête nationale commémorant l'unification du royaume en 1932.
- France : Fête de la Gastronomie créée en 2011.
- Japon : Shûbun no Hi (Jour de l'équinoxe d'automne).
- Porto Rico : Grito de Lares.
- Pérou : Día de la primavera, de la amistad y de la juventud (jour du printemps, de l'amitié et de la jeunesse).

JEUX OLYMPIQUES DE PYEONGCHANG D'HIVER 2018 : Les médailles de la compétition dévoilées



Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang (Corée du Sud), prévus du 9 au 25 février 2018, a dévoilé jeudi les médailles qui seront décernées lors des joutes.

A 140 jours du début des JO de Pyeongchang, les organisateurs ont présenté, via une publication de photos, les médailles d'or, d'argent et de bronze que les athlètes recevront lors de la quinzaine olympique, du 9 au 25 février prochain.

Le côté pile de la médaille portera les cinq anneaux olympiques, tandis que le logo des Jeux de 2018 figurera sur le côté face, les précieuses breloques font 92 millimètres de diamètre et de 4 à 9 millimètres d'épaisseur, celle en or pèse 586 grammes, celle en argent 580 et celle en bronze 493.

La surface est inspirée de la texture des troncs d'arbre et les motifs reprennent les lettres du hangeul, l'alphabet coréen.

Lee Hee-Beom, président du comité d'organisation des Jeux de 2018 : «Le hangeul, qui est la fierté de notre nation, a été la source d'inspiration pour la création des médailles des Jeux olympiques de Pyeongchang. Ces médailles ont été faites avec l'espoir que le monde pourrait venir en paix sur la scène olympique, comme les voyelles et les consonnes du hangeul s'harmonisent pour représenter tous les sons existants.»

Pyeongchang, ville située à 180 kilomètres de Séoul, accueillera les 32es Jeux Olympiques d'hiver, 222 titres seront attribués lors des Jeux de Pyeongchang du 9 au 25 février 2018, mais le comité d'organisation a prévu de fabriquer quelques médailles supplémentaires en cas d'ex-aquo.

CYCLISME: L'appartient élu nouveau président de l'UCI

Le Français David Lappartient a été élu nouveau président de l'Union cycliste internationale (UCI) pour les quatre prochaines années, jeudi à Bergen (Norvège) en marge des mondiaux.

Lappartient a obtenu 37 voix contre 8 au président sortant, le Britannique Brian Cookson. Il est le premier Français président de l'UCI depuis soixante ans.

Maire d'une petite ville de Bretagne, Lappartient, géomètre-expert de profession, était vice-président de l'UCI et président de la Confédération européenne.

Agé de 44 ans, il avait annoncé en juin sa candidature contre Cookson en arguant de la nécessité d'une autre gouvernance de l'UCI. Il a notamment critiqué la politique de l'UCI sur la fraude technologique (les moteurs dans les vélos).

Cookson (66 ans), ancien président de la fédération britannique, avait succédé voici quatre ans à l'Irlandais Pat McQuaid, affaibli par les turbulences de l'affaire Armstrong.

Les 45 délégués votants étaient issus des cinq confédérations internationales (15 en Europe, 9 en Asie, 9 en Afrique, 9 en Amérique et 3 en Océanie).

SPORTS MÉCANIQUES : Engouement particulier pour la 2^e édition du Grand prix d'Oran

La deuxième édition du Grand Prix d'Oran de vitesses déroulée hier matin a connu un franc succès et suscité un grand engouement de la part des amateurs des sports mécaniques qui ont suivi avec un intérêt particulier les six courses au menu, sur un circuit de 1,9 km parcouru en six étapes (11,4 km) au niveau du front de mer de la capitale de l'Ouest algérien.

Le dernier mot dans cette épreuve est revenu aux pilotes: Bechache Redouane (club de Bouinan, Blida), Benhaniche Hamza (TC Birkhadem), Beggar Mohamed (NR Dely Brahimi), Rami Hamza (TC Birkhadem), Beggar Mohamed (ES Bir Khadem) et Amara Lamine (NR Dely Brahimi), qui ont remporté respectivement les courses des catégories : R1, R2, R3, R4, R5, et VHC.

44 pilotes ont pris part à la compétition représentant les clubs affiliés aux Ligues des wilayas d'Alger et de Blida, tandis qu'ils étaient seulement quatre pilotes à avoir abandonné la course en raison de pannes techniques de leurs véhicules.

Le président de la fédération algérienne des sports mécaniques, Chihab



Behloul, s'est dit, à l'issue de l'événement, très satisfait du déroulement de l'épreuve, estimant avoir réussi à relever le défi.

«Il s'agit de la deuxième édition du Grand Prix d'Oran qu'on veut instaurer comme une tradition. Certes, pour cette deuxième expérience du genre, il y avait seulement la participation des autos, contrairement à la première édition à laquelle ont pris part également des pilotes de Moto,

mais il n'en demeure pas moins que l'épreuve a connu un franc succès».

Le même responsable a souligné, au passage, que son instance a réussi le

pari, d'autant que toutes ses tentatives pour s'offrir l'appui de sponsors ont été vouées à l'échec.

«C'est ce qui explique, en outre, les primes très symboliques réservés aux vainqueurs de la course, les premiers ayant eu droit seulement à 30.000 DA, a encore précisé le président de la FASM, révélant que la manifestation a coûté à la trésorerie de son instance la bagatelle somme de 2,5 millions de dinars, dont 1 million a été épuisé dans le transport des véhicules.

La première édition du Grand prix d'Oran avait eu lieu le 29 juillet 2016 au niveau du Front de mer toujours.

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ À HAMMAMET : L'Algérienne Inès Ibbou éliminée en quarts de finale

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a été éliminée hier, en quarts de finale d'un tournoi professionnel féminin, organisé du 18 au 24 septembre 2017 à Hammamet (Tunisie), après sa défaite par deux sets à zéro contre l'Allemande Nora Niedmiers.

La championne d'Afrique de 2015 avait relativement bien démarré ce match, avant de subir la domination de l'Allemande,

l'ayant finalement emporté (6-2, 6-3), après 1h05 min de jeu.

En double, Ibbou et son équipière allemande, Chantal Sauvante, ont été éliminées dès jeudi, au deuxième tour, après leur défaite par deux sets à zéro contre l'Italienne Angelica Moratelli et sa partenaire bulgare, Isabella Shinikova (6-4, 6-3).

Ce tournoi, doté d'un prize-money de 15.000 USD, se déroule sur terre battue.

BOULES/MONDIAL-2017 (TIR DE PRÉCISION): L'Algérien Mustapha Zoubeydi passe en quarts de finale

L'Algérien Mustapha Zoubeydi s'est qualifié aux quarts de finale de l'épreuve du tir de précision, jeudi à Casablanca, lors de la 5^e journée du Championnat du monde de jeu long (boule lyonnaise).

Dernier au passage dans le troisième groupe, le tireur algérien a réussi 25 touches sur 37 possibles, réalisant du coup la 2^e meilleure performance des huitièmes de finale et des trois groupes inscrits, derrière le Slovène Janzic Davor (26) et devant le Croate Marko Beakovic (23) et l'Italien Grosso Daniele (21).

Les autres tireurs qualifiés aux quarts, prévus vendredi sont: le Monténégrin Miroslav Petkovic, le Serbe Srean Butovac et l'Argentin Nicolas Pretto (19) et le Péruvien Jesus Altamirano (18).

Lors du tour préliminaire, Mustapha Zoubeydi avait réalisé 17 touches sur 37 possibles, prenant la 6^e place qualificative aux 8^es de finales, alors que le meilleur score avait été réussi par le Français Grégory Chirat (27 touches), grand absent des quarts (éliminé).

De son côté, Sid Ahmed Boufateh s'est qualifié pour les quarts de finale du concours du simple (individuel), aux dépens du Turc Mehmet Karatas (13/8). L'Algérien affrontera au prochain tour, l'Américain Gadaleta Giuseppe.



Les autres matchs de quarts de finale opposeront l'Argentin Montemerlo Guillermo au Serbe Veselin Skakic, le Tunisien Mourad Ayadi au Slovène Jure Kozjek et le Chilien Rodolfo Galvez au Croate Pero Cubela.

Dans les matchs des groupes, Sid Ahmed Boufateh avait pris la 1^{re} place du groupe 5, avec trois succès sur un score identique (13-1), face au Slovaque Daniel Brocnik, le Hollandais Mohamed Ezhar et le Chinois Fan Shan.

La seconde place qualificative du groupe est revenue à l'Américain Gadaleta Giuseppe (vainqueur du match barrage face au Chinois).

Pour sa part, l'athlète Abdelkrim Makhloufi a été éliminé en quarts de finale du tir progressif, après avoir pris la 8^e et dernière position du concours avec 28 touches sur 45 lancés en 5 minutes.

notes de temps réglementaire, derrière le Tunisien Hamza Khiari (31/45), le Turc Recep Ali Asker (39/49) et le Chinois Li Panpan (39/48), tous les quatre écartés des quarts.

Lors des huitièmes de finale Makhloufi avait réussi 39 touches sur 45 lancés.

Le podium du tir progressif se jouera entre le Croate Brnic Leo (42/48), le Slovène Petric Anze (42/49), l'Italien Mauro Roggero (40-49) et le Français

Adelfo Guillaume (39/49).

En double, la paire Makhloufi Abdelkrim/Toufik Sahih joue le barrage pour une qualification en 1/8^e de finale, contre la paire estonienne composée de Remmelkoor et Tikis qu'ils ont battu en match de poule (13-0). Le premier qualifié du groupe 5 est le Pérou qui avait battu l'Algérie (11-5).

A l'épreuve du Combiné, Mustapha Zoubeydi joue jeudi les 1/8^e de finale contre l'Italien Daniele Grosso. Zoubeydi s'était qualifié de la phase de groupes en battant aux barrages, le Slovaque Richard Sacher (18-9).

L'Algérie, qui participe au rendez-vous de Casablanca avec cinq athlètes, sera aussi présente au concours individuel de tir de précision et tir progressif et le tir rapide en double.

FOOTBALL AMATEUR : Les clubs de Tissemsilt évitent le forfait grâce à l'intervention des autorités locales

Les clubs de football de la wilaya de Tissemsilt, engagés dans les différentes divisions inférieures, ont failli déclarer forfait pour la saison 2017-2018 n'étant l'intervention des autorités locales.

Les clubs en question se sont tous retrouvés dans l'incapacité de s'acquitter des frais d'engagement, oscillant entre 400.000 et 800.000 de DA (selon le palier de compétition), et il aura fallu l'intervention du wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessoud, pour résoudre le problème, a indiqué jeudi à l'APS le président de la Ligue de football de la wilaya de Tissemsilt, Rabah Soudani.

Cette mesure a permis à une quinzaine de formations de Tissemsilt de s'acquitter des frais d'engagement et prendre part par là même à la compétition de l'exercice 2017-2018, s'est réjoui le même responsable.

Les clubs de Tissemsilt ont rencontré les mêmes contraintes la saison passée, et ils ont du faire des mains et des pieds pour pouvoir participer à leur championnat, a rappelé Soudani.

En raison de leurs situations financières déplorable, plusieurs clubs amateurs dans différentes divisions, trouvent encore des difficultés pour payer leurs frais d'engagement.

Une situation ayant conduit la fédération algérienne de football à prolonger les délais fixés en la matière afin d'éviter des éventuels forfaits.

Le problème a été soulevé d'ailleurs par les présidents des Ligues régionales et de wilayas au cours des trois réunions qui les ont regroupés, en ce mois de septembre, avec le premier responsable du football algérien, Kheireddine Zetchi.

LIGUE RÉGIONALE À SAÏDA : Les clubs sommés de payer leurs dettes sous peine d'être disqualifiés

Le président de la Ligue régionale de Saïda a indiqué, jeudi à l'APS, que de nombreux clubs affiliés à son instance n'ont toujours pas réglé leurs pénalités relevant de l'exercice précédent et risquent la disqualification s'ils n'honorent pas leurs dettes dans les meilleurs délais.

«Des amendes dues à des sanctions relatives aux cartons jaunes et rouges infligés aux joueurs, des matchs à huis-clos et des suspensions de terrains, ne sont pas encore payées par les clubs concernés avant une semaine de la date butoir de la réception des dossiers d'engagement», a rappelé Yacine Benhamza.

Les clubs en question espéraient voir les autorités locales de leurs wilayas respectives prendre en charge ce dossier, comme ça a été le cas pour les frais d'engagements, mais en vain.

Prévu pour le 29 septembre, le coup d'envoi des deux championnats régionaux a été retardé d'une semaine.

Par ailleurs, Yacine Benhamza s'est défendu d'avoir mis les bâtons dans les roues des clubs de la wilaya de Mascara, affiliés à sa structure, assurant que le litige opposant les deux parties a été réglé.

«Tout ce qui a été dit à propos d'une prétendue intention de ma part de nuire aux clubs de Mascara n'est que de la spéculation. Je ne pouvais accepter leurs dossiers d'engagements sans qu'ils ne payent les frais d'usage.

D'ailleurs, une fois les autorités locales de la wilaya de Mascara ont pris en charge le problème, tout est rapidement entré dans l'ordre», a rappelé le même responsable.

Les présidents des clubs de la wilaya de Mascara, pensionnaires de la Régionale 1 et Régionale 2, ont reproché à la Ligue régionale de Saïda, qui gère les deux compétitions, de n'avoir pas pris en considération les demandes d'engagement des clubs y affiliés de la part des autorités locales de Mascara, et aurait tout simplement demandé à chaque club de payer rubis sur ongles les 80.000 DA représentant les droits d'engagement de la saison sportive 2017-2018.

«Quand les responsables de ces clubs s'étaient présentés à la Ligue, le courrier des autorités locales de Mascara n'avait pas encore atterri sur notre bureau», a encore précisé Benhamza.

LIGUE DES CHAMPIONS/ USM ALGER - FERROVIARIO DE BEIRA (1/4 DE FINALE/RETOUR): Une victoire, pour les supporters

L'USM Alger accueillera le Ferroviario De Beira (Mozambique) aujourd'hui (18h30) au stade du 5-Juillet (Alger) en quart de finale «retour» de la Ligue des champions africaine de football, avec «l'ambition de gagner», même si un score de zéro partout lui assurerait quand même la qualification, à la faveur du résultat du match aller (1-1).



«Nos supporters attendent beaucoup de nous et ils seront sûrement très nombreux à faire le déplacement. Donc, même si un score vierge suffirait à nous qualifier, nous ferons le maximum pour leur offrir une belle victoire lors de ce match retour.

Ce qui nous permettra aussi d'éviter toute mauvaise surprise et d'assurer convenablement notre qualification» a indiqué le capitaine Mohamed-Rabie Mef-tah. Au match «aller», les Rouge et Noir avaient commencé par mener (1-0), grâce à leur avant-centre

Oussama Derfalou (63'), avant de se faire rejoindre au score à la 89e minute, suite à une tête victorieuse de Fabrice Wa Kanda.

En prévision de ce match «retour», et après un début de préparation au stade Omara Hamadi (Bologhine), l'entraîneur usmiste Paul Put a décidé de transférer ses quartiers, dès mercredi, au Centre technique national de Sidi-Moussa, pour un stage de trois jours, pendant lequel les Rouge et Noir peaufineront leur préparation, en isolement complet avec une séance d'entraînement sur la pelouse du stade

5 juillet jeudi en fin d'après-midi.

Le staff technique et les joueurs de l'USMA semblent majoritairement confiants avant ce quart de finale «retour», surtout que le match «aller» leur a permis de se faire «une idée plus précise sur les points forts et les points faibles du Ferroviario».

La seule appréhension pour les Algérois, c'est une éventuelle dégradation de la pelouse du 5-Juillet, dont s'était déjà plaint le MC Alger en accueillant le Club Africain (Tunisie) en quart de finale «aller» de la Coupe de

CAF. «Le terrain était loin d'être parfait et cela considérablement gêné nos joueurs dans le développement de leur jeu» s'était plaint l'entraîneur du «Doyen» Bernard Casoni en conférence de presse d'après match (1-0). Pour le match de samedi, le coach belge de l'USM Alger pourra compter sur son meneur de jeu Amir Sayoud qui a purgé ses deux matchs de suspension, en revanche l'attaquant Yaya est toujours blessé. Le match USM Alger - Ferroviario De Beira sera officié par l'arbitre international gambien Bakary Papa Gassama.

RÉUNION FAF-LIGUE RÉGIONALES DU CENTRE : La formation et le développement du football à l'ordre du jour

La formation et le développement de la discipline ont été au menu de la réunion entre le président de la Fédération algérienne de football Keireddine Zetchi et les présidents des Ligues régionales et de wilayas du Centre du pays mercredi au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué l'instance fédérale jeudi.

Cette réunion de coordination, destinée avant tout à écouter les doléances de la base, a vu la participation de toutes les ligues concernées ainsi que celle des deux Ligues régionales d'Alger et de Blida, en présence de deux

membres du Bureau fédéral, Amar Bahloul et Rachid Gasmi, ainsi que du secrétaire général de la FAF, Mohamed Saad.

Elle a duré jusqu'à la fin de journée. Selon la même source, les présents ont été invités à exposer leurs visions et leurs plans de travail à moyen terme et long terme pour le développement du football à la base, mission primordiale de la FAF et de ses ligues affiliées.

Les présidents des ligues ont salué cette initiative, insistant sur le fait qu'au-delà du soutien matériel dont ils ont toujours bénéficié de la part de la

FAF, ils ont surtout besoin d'être écoutés et consultés car, étant constamment sur le terrain, ils sont les plus à même de préconiser des solutions.

Le président de la FAF a salué cet esprit participatif et a invité les présidents de ligues à s'investir par le travail et les idées pour le renouveau du football algérien.

Cette réunion de travail intervient après celles tenues avec les présidents des Ligues régionales et de wilaya de l'Est et Sud-Est il y a quelques semaines et de l'Ouest et du Sud-Ouest mardi à Oran.

LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE): MC Alger- USM Alger finalement domicilié au stade du 5-Juillet

Le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger comptant pour la sixième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement programmé au stade Omar Hamadi (Bologhine), se jouera finalement le samedi 7 octobre à 17h45 au stade 5 juillet, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi.

L'instance responsable de la gestion de la compétition n'a pas précisé les raisons de ce changement de domiciliation de cette ren-

contre. Depuis le début du championnat saison 2017-2018, le stade 5 juillet n'a pas accueilli le moindre match du championnat en raison des travaux entamés il y a plusieurs semaines pour remettre la pelouse en bon état. Il avait toutefois abrité samedi dernier le quart de finale aller de la Coupe de la Confédération entre le MC Alger et le Club Africain (1-0).

Il accueillera également samedi le quart de finale retour de la Ligue des cham-

pions USM Alger- Ferroviario De Beira (MOZ). La sixième journée de Ligue 1 Mobilis qui s'étalera sur trois jours, débutera jeudi 5 octo-

bre avec le déroulement de la rencontre entre le NA Hussein-déy et Paradou AC à 17h00 au stade 20 août (Alger).

Programme de la sixième journée

Jeudi 5 octobre stade 20 août:
NA Hussein-déy - Paradou AC 17h00

Vendredi 6 octobre

Stade Omar Hamadi : USM El Harrach- MC Oran 17h00
Stade 8 mai 45: ES Sétif- O Médéa 17h00 Samedi 7 octobre
Stade Al Alia: US Biskra- CS Constantine 16h00
Stade Lahoua Smaïn : DRB Tadjenant- USM Blida 16h00
Stade 24 février: USM Bel Abbès- JS Kabylie 17h00
Stade 20 août t: CR Belouizdad- JS Saoura 17h00
Stade 5 juillet : MC Alger- USM Alger 17h45

JOUEUR FIFA DE L'ANNÉE: Neymar, Ronaldo et Messi, les trois finalistes pour le titre



L'Argentin Lionel Messi, le Portugais Cristiano Ronaldo et le Brésilien Neymar figurent sur la liste de trois joueurs pouvant prétendre au titre de Joueur FIFA de l'année 2017, a annoncé hier la Fifa à Londres.

Le lauréat 2017, qui succèdera à Ronaldo couronné en 2016, sera dévoilé lors d'une cérémonie le 23 octobre à Londres.

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIF-5E JOURNÉE) CAMEROUN-ALGÉRIE: Arnaud Djoum forfait contre les Verts



Le milieu de terrain camerounais des Hearts (première division écossaise) Arnaud Djoum qui s'est blessé en championnat, lors du déplacement à Hamilton Academical (1-2) de la sixième journée du championnat, a déclaré forfait pour le match des Lions Indomptables contre l'Algérie le 7 octobre prochain à Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, rapporte la presse locale hier.

Touché au genou, l'international camerounais sera indisponible pendant cinq semaines au moins. "C'est le football. Tout le monde peut se blesser, c'est ça aussi les risques de ce beau métier. On n'est jamais sûr de rien quand on dispute un match. Cela me chagrine de ne pas pouvoir être en forme pour jouer ce match avec mon pays. J'espère me remettre rapidement de cette blessure en souhaitant plein succès à ceux qui auront la chance d'être sélectionnés", a indiqué le joueur de 28 ans.

La rencontre Cameroun-Algérie est sans enjeu puisque les deux sélections sont éliminées de la Coupe du Monde 2018. L'Algérie est lanterne rouge du groupe B avec 1 point et les Lions Indomptables (3e-3 pts). Le seul billet qualificatif se jouera entre le Nigeria (1er-40 pts) et la Zambie (2e-7 pts), lesquels s'affronteront dans l'autre rencontre à Udo.

APS

CHAMPIONNAT BELGE : Attal de retour à l'entraînement avec son équipe Courtrai

Le latéral international algérien, Youcef Attal, a repris ce jeudi le chemin des entraînements avec son équipe de KV Courtrai (1e division belge), deux semaines après avoir subi une opération chirurgicale au niveau de la pommette gauche, rapportait jeudi la presse locale.

Victime d'une fracture de la pommette gauche, au cours du match Algérie-Zambie, (0-1), disputé le 5 septembre à Constantine dans le cadre de la 4e journée (Gr.B) des qualifications du Mondial-2018.

Attal, avait été opéré avec succès le 7 septembre au service de chirurgie maxillo-faciale du CHU Mustapha-Pacha d'Alger.

Prêté cet été pour une saison par son club le Paradou AC (Ligue 1 algérienne) au KV Courtrai en Belgique, Attal a dû quitter le terrain à la 50e minute lors du match Algérie-Zambie, suite à un choc aérien avec un attaquant zambien.

Attal, avait été la surprise de la liste des 23 joueurs de l'équipe nationale dévoilée



par le coach espagnol, Lucas Alcaraz, en vue des deux rencontres contre la Guinée (2-1 en amical) et le Togo (1-0), entrant dans le cadre de la journée inaugurale des qualifi-

cations de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, disputées les 6 et 11 juin.

Mieux, Alcaraz avait aligné le joueur d'entrée, face à la Guinée, avant de l'incorpo-

rer en 2e mi-temps contre la Zambie (3-1) à Lusaka.

Mais, au match retour contre le même adversaire, Attal avait été titularisé au stade Hamlaoui à Constantine.

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATION-5E JOURNÉE) CAMEROUN- ALGÉRIE: Hakim Meddane à Yaoundé pour préparer le séjour des Verts (FAF)

Une délégation de la Fédération algérienne de football conduite par Hakim Meddane a séjourné durant trois jours dans la capitale camerounaise pour préparer le séjour de la sélection nationale à Yaoundé où elle doit affronter le Cameroun le 7 octobre 2017 à 17h00 en match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, a indiqué la FAF vendredi Medane, membre du Bureau fédéral de la FAF et responsable de la sélection nationale et Youcef Ouznali, docteur vétérinaire de la FAF, ont choisi et inspecté l'hôtel qui abritera la délégation algérienne avant d'être reçus par le secrétaire général de la Commission de moralisation du football, instance de transition chargée de diriger le football camerounais, avec qui ont été discutés tous les aspects pratiques liés à l'arrivée, aux déplacements et au séjour de la sélection nationale.

Selon la même source, les représentants de la FAF ont bénéficié au cours de

leurs différentes démarches de la présence de l'ambassadeur d'Algérie à Yaoundé, Merzak Bedjaoui, et de son assistance précieuse ainsi que celle de l'ensemble du personnel de l'ambassade.

La rencontre Cameroun-Algérie est sans enjeu puisque les deux sélections sont éliminées de la Coupe du Monde 2018. L'Algérie est lanterne rouge du groupe B avec 1 point et les Lions Indomptables (3e-3 pts). Le seul billet qualificatif



se jouera entre le Nigeria (1er-40 pts) et la Zambie (2e-7 pts), lesquels s'affronteront dans l'autre rencontre à Uyo.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/4 DE FINALE RETOUR): ES TUNIS:

Ben Cherifia forfait contre Al Ahly

Le gardien des but de l'Espérance de Tunis, Moez Ben Cherifia, a déclaré forfait pour le quart de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique de football face à Al Ahly d'Egypte, prévu aujourd'hui à Radès (Tunis), rapporte la TAP citant une source du club de la capitale. Ben Cherifia a subi d'urgence, ce jeudi, une intervention chirurgicale aux hémorroïdes qui nécessite au moins trois jours de repos, ajoute la même source.

Le premier gardien de l'Espérance sera remplacé par Ali Jemal. En quarts de finale aller disputé samedi dernier à Alexandrie, l'Espérance de Tunis a tenu en échec Al-Ahly d'Egypte (2-2).



LE MAILLOT RATÉ A DU SUCCÈS

Enfin, les supporters de Montpellier n'ont pas vraiment mal pris la bourde sur le maillot de Montpellier avec l'inscription "Montpellier" sur le logo. Au contraire, ils sont nombreux à vouloir mettre la main dessus, comme l'a révélé le président du MHSC, Laurent Nicolin. "Je vais vous faire rire. On a dû avoir seulement cinq retours de maillots, alors qu'on en a vendu beaucoup. Et même les gens veulent acheter des maillots avec un seul T. C'est surprenant. Des fois, à la boutique, les gens veulent le maillot avec un T. C'est collector. On en a pris plein la gueule pendant 24h, mais quelques jours, les gens veulent garder le maillot. C'est tout le folklore et toute la magie des réseaux sociaux où tu en prends plein la gueule et puis après ça bascule, ça tourne. C'est la France. C'est comme ça", a raconté le patron du club héraultais à RMC.

Zidane : "Je vais démontrer que je suis assez bon pour être là"

En dépit du début de saison délicat du Real Madrid en Liga, Zinédine Zidane garde une grande confiance envers son groupe.

Avant la rencontre entre le Real Madrid et Alavès, samedi, Zinédine Zidane s'est présenté en conférence de presse ce vendredi. Devant les médias, il a mis en avant la confiance qu'il avait en son groupe.

Lille - Marcelo Bielsa, la croyance comme porte-étendard

Au Bernabeu, le Real Madrid connaît une mauvaise dynamique avec 2 nuls et 1 défaite. "Pas d'explications concrètes. Les occasions, nous les avons eues, mais nous n'avons pas réussi à marquer. Mais je ne m'inquiète pas et je ne pense pas trop à ce qui s'est passé. Nous l'avons analysé. Mais le plus important en foot, c'est de se créer des occasions. Le ballon va finir par rentrer, c'est sûr", a expliqué le technicien, qui n'estime pas être plus chanceux que cela : "Avant j'avais de la chance et maintenant, j'ai la poisse ? Je ne pense pas à une possible poisse, ça fait partie du football. Nous avons un match demain, un autre mardi. Nous avons la chance de pouvoir inverser la tendance sur nos prochains rendez-vous."

Par ailleurs, Zidane a affirmé sa grande confiance envers son groupe en général, en annonçant le forfait de Toni Kroos. "Je vais continuer à travailler. Je crois dur comme faire en ce que je fais. Je réfléchis à tout ce que je fais. Le turnover, c'est quelque chose qui ne changera pas. Pour les joueurs plus vieux comme les plus jeunes. Tu ne peux pas faire 70 matches au top. Je transmets de la tranquillité, j'ai une énorme confiance en mes joueurs, j'ai de la chance de les entraîner. Moi, je vais démontrer que je suis assez bon pour être là. Je sais ce que c'est de jouer ici", a commenté le technicien.

Mauvaise nouvelle pour Marcelo...

Alors que le Real Madrid connaît un début de saison compliqué, Zinédine Zidane sera privé de Marcelo (29 ans, 4 matches en Liga cette saison) pour plusieurs matches. Touché contre le Bétis Séville (0-1), mercredi, le latéral gauche souffre d'une "rupture de niveau 2 de la partie postérieure du biceps de la jambe gauche", annonce le club madrilène.

Les médias espagnols annoncent une possible indisponibilité d'un mois pour le Brésilien.



RAVANELLI CHARGE "LE POIDS" HIGUAIN

En difficulté sur ce début de saison, l'attaquant de la Juventus Turin Gonzalo Higuaín (29 ans, 5 matches et 2 buts en Serie A cette saison) se retrouve ciblé par de nombreuses critiques. Dans les colonnes du quotidien italien La Gazzetta dello Sport, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille Fabrizio Ravanelli n'a pas mâché ses mots envers l'Argentin ! "Je crois qu'à cet instant même, Higuaín est un poids pour la Juventus. Dans les matches, au-delà des buts, il n'est pas le Gonzalo que l'on connaît. Son problème est plus mental que physique. Je pense que ne pas avoir été convoqué sur la liste de l'Argentine l'a blessé. C'est une situation difficile à digérer. Je crois que des vacances lui feraient du bien. (...) Mais là, il n'est pas utile à la Juventus. C'est un top joueur, c'est bien pour ça que la Juve a payé 90 millions d'euros pour lui. Il sera de nouveau important, je ne doute pas de lui", a nuancé l'ex-buteur.

Diego Costa n'en veut pas à Conte

Comme annoncé jeudi, Diego Costa (28 ans) va bien quitter Chelsea pour l'Athletic Madrid. La fin d'un long feuilleton pour l'attaquant qui refusait de retourner à l'entraînement après plusieurs piques envoyées à Antonio Conte. Et pourtant, l'international espagnol assure ne pas en vouloir à l'entraîneur des Blues. "Non, il n'y a rien de tout ça, je n'en veux à personne. Je n'ai aucune rancœur envers qui que ce soit. Tout est cool", a assuré Diego Costa à Splash News. Le transfert du Brésilien est estimé à 55 millions d'euros, plus 10 millions de bonus.

Aubameyang n'accable pas Dembélé

Parti au bras de fer avec le Borussia Dortmund, l'ailier Ousmane Dembélé (20 ans, 2 matches en Liga cette saison) avait notamment entamé une grève des entraînements cet été avant d'obtenir gain de cause et de signer au FC Barcelone. Coéquipier du Français durant sa saison au BVB, l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang (28 ans, 5 matches et 5 buts en Bundesliga cette saison) est revenu sur cet épisode.

"Tout le monde a été un peu marqué par son départ. (...) Il avait un accord avec le club comme quoi si Barcelone venait, ils ne l'empêcheraient pas de partir, a révélé la Panthère ce jeudi sur les ondes de RMC. Après, tout le monde a dit que ce n'était pas le top ce qu'il a fait. Je pense que c'est vrai, dans la mesure où il avait juste à parler d'abord avec Dortmund, pour savoir s'ils allaient le laisser partir. S'ils lui avaient dit non, j'aurais pu comprendre ce qu'il a fait. Je pense qu'il l'a fait un peu trop tôt. Mais bon, c'est mon pote, donc je ne vais pas le fracasser !"

Malheureusement, l'aventure catalane a mal commencé pour l'ancien Rennais, victime d'une rupture du tendon du biceps fémoral de la cuisse gauche et probablement out jusqu'en 2018.



Vendredi 22 - Samedi 23 septembre 2017 / 1^{er} / 2 moharem 1439 - N° 1715 - Cinquième année

ALGÉRIE-FRANCE

Le commandant des forces navales inspecte le bâtiment de débarquement et de soutien logistique Kalaât Beni Hammad

Le commandant des Forces navales, le général-major Haouli Mohamed Larbi, a inspecté jeudi à l'Amirauté (Alger), le Bâtiment de débarquement et de soutien logistique «Kalaât Beni Hammad», après sa participation à l'exécution, du 5 au 21 septembre, de la dixième (10) édition de l'activité de coopération opérationnelle «Rais Hamidou-2017» dans le bassin occidental de la mer Méditerranée, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre de l'échange des expériences et du renforcement de la coopération militaire entre nos Forces navales et la marine française, «vise à renforcer la coordination opérationnelle dans le domaine du contrôle et de la sécurité maritimes, à travers l'échange des connaissances en vue de permettre le développement des capacités d'interopérabilité et de réactivité entre les deux parties lors des situations de crises (pollution, activités illicites, incidents en mer...)», précise la même source. Cet exercice «s'est déroulé en quatre (04) étapes, avec deux escales au niveau des ports de Toulon en France et d'Alger, incluant des exercices tactiques au large de la zone s'étendant des côtes algériennes jusqu'aux côtes françaises», souligne le communiqué. Ces exercices «sont dédiés à l'évaluation des connaissances acquises par les unités engagées dans un exercice dont le scénario consiste en l'interception d'un navire menant des activités illicites, en plus d'un exercice de recherche et de sauvetage en mer, sous la conduite du Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage relevant du Service national des garde-côtes au commandement des Forces navales», conclut le communiqué du MDN.

ALGÉRIE-CHINE:

M. Bouazghi appelle au renforcement de la coopération agricole

Les domaines qui pourront faire l'objet d'une coopération agricole entre l'Algérie et la Chine sont vastes et diversifiés, et nécessitent une réflexion conjointe, a affirmé jeudi à Pékin le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi. Lors de sa participation à la cérémonie d'ouverture de la 15^{ème} édition de Foire commerciale agricole internationale qui se tient actuellement dans la capitale chinoise, M. Bouazghi a indiqué que l'Algérie et la Chine avaient exprimé leurs disponibilités à promouvoir des investissements capable de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale, en mettant l'accent sur l'amélioration du climat d'affaire en Algérie grâce à la révision du texte législatif et réglementaire. Il a, d'autre part, exhorté les opérateurs économiques des deux pays à profiter dans le cadre du partenariat stratégique qui lie l'Algérie à la Chine depuis 2014, et saisir également les opportunités qu'offre l'initiative chinoise «la Ceinture et la Route» lancé par le Président chinois. Abordant l'importance de cet événement, le ministre a indiqué que cette rencontre permettrait aux opérateurs économiques présents dont les hommes d'affaires algériens qui l'accompagnent dans sa visite en Chine, à mieux connaître le potentiel des opérateurs chinois dans le secteur agricole et ouvrira, par conséquent, la porte à de nombreuses opportunités de partenariat en la matière. Par ailleurs, le ministre a indiqué que grâce aux décisions historiques prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, portant sur la nécessité de concrétiser la sécurité alimentaire, les besoins du peuple algérien en produits agricoles sont désormais presque «satisfaits localement».

APS

57^È ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI**Le Président Bouteflika félicite le Président Ibrahim Boubacar Keita...**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keita, à l'occasion du 57^e anniversaire de la proclamation de la République du Mali dans lequel il lui a renouvelé d'intérêt particulier qu'il accorde à la mise en œuvre effective de l'Accord de Paix et de Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

«Au moment où la République sœur du Mali s'apprête à commémorer, le 22 septembre 2017, le 57^e anniversaire de sa proclamation, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos plus vives félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de paix, de progrès et de prospérité croissante pour nos deux pays, et ceux de santé, de bonheur et de succès pour vous-même», a écrit le président Bouteflika dans son message.

Le président Bouteflika a saisi cette «heureuse opportunité» pour exprimer sa satis-



faction quant à la qualité des relations d'amitié et de solidarité qui lient les deux pays, en réitérant sa «ferme détermination» à œuvrer avec le président Keita «à consolider et à approfondir davantage» la coopération bilatérale dans l'intérêt mutuel des deux peuples frères.

«Je saisis, également, cette opportunité pour me féliciter de la convergence de vues de l'Algérie et du Mali sur l'ensemble des questions régionales et internationales d'intérêt commun et vous assurer de mon engagement à poursuivre notre concerta-

tion afin de relever les nombreux défis de l'heure et faire de notre région, dans son ensemble, une zone de prospérité, de paix et de sécurité», a ajouté le président de la République. «En vous renouvelant l'intérêt particulier que j'accorde à la mise en œuvre effective de l'Accord de paix et de Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, dans l'intérêt des frères maliens et leur unité, je tiens à vous réaffirmer l'attachement de l'Algérie à ne ménager aucun effort en vue de préserver la stabilité et la cohésion du Mali», conclut le président Bouteflika.

FÊTE NATIONALE DE MALTE

Le Président Bouteflika félicite la Présidente Marie-Louise Coleiro Preca

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue maltaise, Marie-Louise Coleiro Preca, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il a salué la «qualité des relations d'amitié et de coopération», liant l'Algérie et Malte. «La commémoration de la fête nationale de la République de Malte m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algérien ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives félicitations ac-

compagnées de mes vœux de bonheur et de santé pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple maltais frère», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse circonstance pour saluer la qualité des relations d'amitié et de coopération liant nos deux pays et réaffirmer ma pleine disposition à œuvrer, avec vous, à leur raffermissement et à leur renforcement, au mieux des intérêts de nos deux peuples», conclut le président de la République.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ARMÉNIE

Le Président Bouteflika félicite le Président Serge Sargsian

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue arménien Serge Sargsian, à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réitéré son «entière disponibilité» à œuvrer pour «élargir et renforcer» les relations de coopération entre l'Algérie et l'Arménie. «La cé-

lébration de la fête de l'indépendance de la République d'Arménie m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple arménien frère», écrit le chef de l'Etat

dans son message. «En cette date marquante de l'histoire de votre pays, je tiens à vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, pour promouvoir, élargir et renforcer nos relations de coopération en vue de les hisser au niveau des attentes de nos deux peuples amis», conclut le président de la République.

36^È ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE BELIZE**Le Président Bouteflika félicite le Gouverneur général Sir Colville Young**

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Gouverneur général de Belize, Sir Colville Young, à l'occasion de la célébration du 36^e anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa

«disponibilité» à œuvrer au développement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et Belize. «Au moment où votre pays célèbre le 36^e anniversaire de son indépendance, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement

algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour votre Excellence, et de progrès et de prospérité pour le peuple ami de Belize», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je saisis cette heureuse

circonstance pour vous réitérer ma volonté et ma disponibilité à continuer à œuvrer, avec vous, au développement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», conclut le président de la République.

ALGÉRIE-RUSSIE

Lukoil intéressée par les projets de développement de champs pétroliers en Algérie (Novak)

La compagnie de pétrole russe Lukoil est intéressée par les projets de développement de champs pétroliers en Algérie et envisage de prendre part aux appels d'offres qui seront lancés dans ce sens, a indiqué à Alger le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, cité par l'agence TASS.

«Lukoil a exprimé son désir de participer aux appels d'offres pour le développement des champs de pétrole en Algérie. Son intérêt est porté aussi bien pour les projets onshore que pour ceux de l'offshore», a déclaré M. Novak à l'issue de ses entretiens avec le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, en marge

des travaux de la 8^e session de la commission mixte algéro-russe.

«L'Algérie est un important producteur de gaz naturel et l'un des trois principaux producteurs de pétrole sur le continent africain. Les réserves prouvées de gaz naturel en Algérie s'élèvent à 4,5 billions de mètres cubes et les réserves de pétrole équivalent à 1,5 milliard de tonnes», écrit l'agence TASS. Mercredi, en marge de sa rencontre à Alger avec M. Novak, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, avait appelé les entreprises énergétiques russes à participer aux appels d'offres qui seront organisés pour l'exploitation et l'exploration du pétrole

en Algérie. De son côté, M. Novak a fait part de l'intérêt de «beaucoup d'entreprises russes dans le secteur de l'énergie à investir en Algérie», appelant toutefois, les entreprises algériennes à «être plus actives sur le marché russe». Le ministre russe a considéré que le secteur de l'énergie est un «volet prioritaire» pour l'Algérie et la Russie qui sont deux pays «clés» dans le marché international. «C'est pourquoi nous développons notre coopération dans un esprit gagnant-gagnant», a ajouté M. Novak soulignant que le secteur énergétique était «plein d'opportunités de coopération».